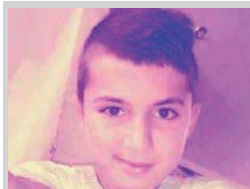




BIDONVILLES DANS LA WILAYA D'ALGER

**8.300
FAMILLES
RELOGÉES**

Page 5



DISPARU À BOUIRA
**BADREDDINE
DEMEURE
INTROUVABLE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2780 | Mardi 10 mai 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS

*Médéa se met à l'heure
de l'élite*



Page 17

FERHAT MEHENNI, ISSAD REBRAB, AMAR SAADANI, MANUEL VALLS...

OUYAHIA ASSÈNE SES VÉRITÉS

Page 3



GRÈVE À LA SNTF
**LE TRAFIC
FERROVIAIRE
DEMEURE
PERTURBÉ**



Page 4

ELLE AVAIT D'ABORD
TROUVE REFUGE
EN ALGÉRIE
**LA VEUVE
DE KADHAFI
AUTORISÉE
À RENTRER
EN LIBYE**



Page 24

**PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE
GRISE BIOMÉTRIQUES
LE PROJET DEVANT
LE CONSEIL
DU GOUVERNEMENT**

Page 4

**OPÉRATION DE BIR-DHER À EL-OUED
DÉCOUVERTE
DE 6 PISTOLETS
DE TYPE TOKAREV**

Page 3





21
médailles
algériennes au
terme du 1^{er} meeting
international
paralympique de
Marrakech.

11
stations d'accès
Msan mises
en service
à travers la wilaya
d'Illizi.

30
30 nouvelles
bibliothèques
municipales
de proximité en
réalisation à Alger.

Campagne de sensibilisation sur les dangers de la mer

Une semaine de sensibilisation sur les dangers de la mer, la prévention des incendies de forêt et les accidents de la circulation a été organisée du 3 au 8 mai au centre culturel Mustapha-Kateb par la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Cette manifestation a connu la participation de nombreux services, dont ceux de la Gendarmerie nationale, les services des forêts et ceux du tourisme et de l'artisanat.

durant cette semaine d'information, des conseils de prévention et de sécurité ont été donnés aux visiteurs pour leur inculquer la culture de la prévention.

Cette manifestation vise à prévenir le grand public sur les risques de noyades en mer, de plus en plus fréquentes en période estivale car 10 décès dont 6 en zone non protégée ont été enregistrés à Alger en 2015. En 2015, quelque 500



surveillants de baignade étaient mobilisés chaque mois sur les 72 plages d'Alger.

Prévention contre les intoxications alimentaires



Une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les intoxications alimentaires s'est ouverte le 8 mai et devrait se clôturer le 19 du même mois.

Cette campagne, qui entre dans le cadre du programme d'activités du ministère du Commerce en matière d'information et de sensibilisation des consommateurs, est organisée en collaboration avec le mouvement associatif de protection du consommateur sous le slogan "La prévention des intoxications alimentaires, l'affaire de tous". La campagne est axée essentiellement sur le respect des conditions de conservation (notamment la chaîne de froid), la lutte contre l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique ainsi que sur le respect des conditions d'hygiène. Pour plus de sensibilisation, le ministère sera accompagné des services extérieurs des différents ministériels concernés (Santé, Agriculture et Affaires religieuses), des institutions et organismes (services de sécurité et protection civile), des représentants des autorités locales, des scouts musulmans algériens, des associations de protection des consommateurs, des associations patronales et des organes de presse.

Nécessité de prémunir les enfants contre les dangers des TIC

Les participants au troisième séminaire national sur l'enfant ont insisté, à Bordj-Bou-Argeridj, sur l'importance de prémunir les enfants contre la mauvaise utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les intervenants ont souligné, au cours de cette manifestation de deux jours, organisée sous le slogan "Enfance stable, une famille heureuse, une société solide", l'importance de "comprendre le monde de l'enfant et de l'adolescent pour une meilleure maîtrise de l'influence des TIC sur cette catégorie". L'importance de la communication, de l'accompagnement et du dialogue au sein de la famille a été également mise en exergue par les participants, qui ont incité les parents à apprendre à utiliser les TIC pour un meilleur contrôle des enfants. L'implication de l'enfant dans les questions liées à l'environnement a été également soulignée et mis à profit pour encourager les enfants à intégrer le monde du bénévolat et à

participer aux actions de reboisement ou de nettoyage organisées dans le quartier, à l'école ou ailleurs.



Ahmed Ouyahia

"Les règles démocratiques consacrent l'existence d'une majorité et d'une opposition.(...). Le soutien du RND au président de la République va de soi et se justifie par le souci de la sécurité et la stabilité du pays, deux acquis réalisés grâce à la politique de réconciliation nationale et les réformes engagées par le chef de l'Etat"



D
I
X
I
T

Elle dépense 1,3 million d'euros versés sur son compte par... erreur

En trois ans, Christiane Jiaxin Lee (21 ans) a dépensé 1,3 million d'euros après avoir eu la "chance" de bénéficier d'une erreur de la part de sa banque. Comme le relate le Daily Mail, Christiane Jiaxin Lee, peu avant ses 18 ans, avait ouvert un compte en Australie. Sa banque, la Westpac, avait connu une défection du système informatique et le compte de cette Malaisienne de 21 ans avait soudainement été crédité de 4,6 millions de dollars australiens (3 millions d'euros).

Au lieu de signaler le problème à sa banque, Christiane Jiaxin Lee a préféré croquer la vie à pleines dents. Autrement dit : elle a dépensé 1,3 million d'euros en vêtements et accessoires de luxe, voyages et hôtels cinq étoiles. Mercredi passé, Christiane Jiaxin Lee a voulu fuir l'Australie pour rejoindre la Malaisie. Mais arrivée à l'aéroport, la police l'attendait de pied ferme. Elle devra comparaître devant le tribunal le 21 juin prochain. Pour le moment, la jeune femme fait l'objet d'un contrôle judiciaire. Elle est obligée de se rendre deux fois par jour au commissariat pour attester de sa présence sur le territoire australien.

Un mystérieux pétrolier sans aucun équipage s'ensable au Libéria

Un "vaisseau fantôme" est arrivé sur la plage de Robertsport au Libéria avec... personne à son bord.

La police libérienne et le service de l'immigration ont inspecté le Tamaya 1 de fond en comble: aucune trace de vie à bord. La dernière position signalée du pétrolier date du 21 avril dernier sur la côte du côté de la Gambie et du Sénégal. Il devait logiquement rejoindre Dakar. Que s'est-il passé? Personne n'en a la moindre idée pour le moment. "Peut-être que le propriétaire était en faillite et que l'équipe a tout simplement décidé de désertir le navire", a avancé l'un des employés du port. Le bateau de 64 mètres de long a été construit dans les années 80 au Panama. Comme le précise Marine Traffic (le registre international des mouvements d'expédition), aucun propriétaire n'est enregistré. Le mystère persiste.

FERHAT MEHENNI, ISSAD REBRAB, AMAR SAÏDANI, MANUEL VALLS...

Ouyahia assène ses vérités

Ahmed Ouyahia a pratiquement parlé de tout. Du récent congrès du RND, du MAK, l'affaire El Khabar, le tweet de Valls et les menaces économiques qui pèsent sur l'Algérie.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est un SG fraîchement réélu qui a animé sa conférence de presse au siège du parti. Ahmed Ouyahia a tenu à clarifier d'abord le bilan du 5^e congrès du RND qu'il a qualifié "de saut qualitatif de la démocratie". Sa reconduction à la tête du parti lui a donné l'occasion de commenter l'actualité politique. Au premier plan, l'affaire El Khabar a été au centre du débat mais pour résumer sa réponse, le SG du parti a estimé que "c'est le P-DG de Cévital Rebrab qui a politisé l'affaire en appelant au départ du régime, ce que je ne peux applaudir". Et d'ajouter que "la presse doit rester la presse et l'homme d'affaires, un homme d'affaires".

Sur ce terrain, Ouyahia souligne que "le phénomène des empires médiatiques et le monopole des médias suscitent les appréhensions dans de nombreux pays et pas seulement en Algérie". Il soutient ainsi et sans le dire que l'affaire reste entre les mains de la justice. "Je n'ai pas à commenter les décisions de la justice" indique-t-il. Sur un autre front, le premier

responsable du RND a rebondi sur le MAK le traitant "de mercenaire à la solde de l'étranger". Une réaction prévisible pour le numéro 1 du parti qui a considéré que "dans une guerre classique, on trouve des mercenaires et dans une guerre subversive on trouve aussi des mercenaires et je trouve que Ferhat Mehenni, malheureusement à son âge avancé, s'est retrouvé comme étant un mercenaire de cause étrangère et non pas un mercenaire d'une prétendue cause de la Kabylie" tonne-t-il en déplorant selon ces propos "qu'il existe incontestablement aujourd'hui des forces étrangères qui ont des comptes à régler avec l'Algérie et il existe aussi des Algériens qui ont pris position contre leur pays et j'entends par là, le MAK de Ferhat Mehenni". Pour lui "la Kabylie est une partie indivisible du territoire national". Le SG du RND n'hésite pas à ce sujet à appeler les Algériens à constituer un rempart contre toute attaque venant de l'étranger. Sur sa position sur le retour de Chakib Khelil au pays qui fait couler beaucoup d'encre, la réponse d'Ouyahia est laconique. "Chakib Khelil est dans son pays. Point barre", a-t-il répondu, visiblement agacé. "Je me suis exprimé pendant 14 minutes sur Ennahar TV.

Je n'ai rien à ajouter. Qu'on n'attende pas une autre réponse de moi sur cette affaire". Il s'est dit même prêt à témoigner devant la justice si l'affaire Sonatrach II venait à être traitée par la justice.

Le tweet de Valls et les relations avec la France

Le sujet qui est sur toutes les lèvres, Ouyahia l'a commenté longuement. Selon ces dires le Premier ministre français "a commis une énorme indécatesse en publiant la photo de Bouteflika". Il a expliqué que "le Premier ministre français est venu pour assister à la grande commission mixte. Il a été reçu par le président. Tout ce qu'il a trouvé à faire, c'est de poster une photo sur son compte personnel". Ce qui lui a permis de répondre sur le dossier de la santé du président de la République en indiquant que "le président n'est pas revenu à sa situation de 2012. Ce n'est un secret pour personne. Le peuple le sait. Il l'a réélu en 2014". Il a noté toutefois que les relations algéro-françaises ne sont pas affectées et qu'il "y a des hauts et des bas" entre les deux pays. D'ailleurs il a même considéré que la loi criminalisant le colonialisme n'apporte rien. "L'Algérie a répliqué en 2005 suite à la loi française qui stipule le rôle positif du colonialisme". Onze ans après, le SG du RND apporte une autre version. "Nous ne pensons pas qu'une telle loi apportera quoi que ce soit au peuple algérien".

"Le risque économique est là"

Sur le plan économique, Ahmed Ouyahia a quitté visiblement le discours du confort pour dire que "le risque de recourir à l'en-



dettement extérieur est réel" avant de regretter que "le risque est là". "Je ne parle pas de l'endettement pour financer des projets comme on le fait avec les Chinois pour le grand port du Centre", a-t-il précisé. Ouyahia, qui soutient quand même le gouvernement, a balayé d'un revers de main sa critique à l'endroit de Sellal. "Non, le gouvernement ne fait pas dans le populisme", souligne-t-il. "C'est bien l'opposition qui le fait", a-t-il ajouté. Habitué à être contre les lobbies d'importation, Ouyahia fait remarquer qu'il faut "barrer la route à l'import-import et lutter contre la fraude et l'informel". Il a dans ce cadre apporté sa caution de soutien à la stratégie du gouvernement visant à récupérer les fonds informels notamment via l'emprunt obligataire.

F. A.

ISSAD REBRAB :

"On n'a qu'une seule patrie, c'est l'Algérie"

Issad Rebrab se dit "très confiant" quant à l'issue de son bras de fer avec le gouvernement concernant le rachat d'El Khabar. "Je suis très confiant parce que nous sommes dans la légalité", a affirmé le patron de Cévital dans un entretien à TSA (diffusé en direct avant-hier soir la page facebook du site d'informa-

tion). "Il n'y a aucune raison pour que je sois inquiet", a-t-il ajouté, à trois jours d'une nouvelle audience prévue demain devant le tribunal administratif d'Alger.

Issad Rebrab est également revenu sur ses derniers propos tenus sur la chaîne Berbère Télévision. "Je suis

Algérien. La Kabylie et les autres régions du pays font partie intégrante de l'Algérie", a-t-il dit. "Pour moi, il y a un seul pays et une seule nation. On n'a qu'une seule patrie, c'est l'Algérie", a-t-il ajouté.

K. H.

MAISON DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

Portes ouvertes sur les forces de défense aériennes du territoire

La maison de la culture Mouloud - Mammeri de Tizi-Ouzou, abrite depuis hier des journées portes ouvertes sur les forces de la défense aérienne du territoire (DAT), de l'Armée nationale populaire (ANP). Cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné en présence du chef du Commandement régional des forces de défense aériennes du territoire, au niveau de la 1^{re} région militaire (Blida), le général Arslane Ourtsi, est organisée dans le cadre du plan de communication 2016 du ministère de la Défense nationale, a indiqué le chef de service communication des forces DAT, le colonel Serhane Omar. L'objectif visé par ces portes ouvertes est de "renforcer le lien" entre le citoyen

et l'ANP en consolidant les ponts jetés entre la société et cette institution militaire et d'informer le public sur les différentes missions de ce corps d'arme, son rôle et les moyens utilisés dans la protection de l'espace aérien national. Lors de ces portes ouvertes l'accent a été mis sur "le souci permanent du commandement de l'ANP de maintenir ses unités à un haut niveau technologique à même de leur permettre de faire face aux menaces qui guettent notre pays".

Le colonel Serhane, qui a animé une point de presse, a assuré que "l'ensemble de l'espace aérien algérien est couvert par les moyens de détection des avions qui franchissent cet espace", ajoutant que les moyens dont disposent les forces DAT "permettent de protéger

l'espace aérien national et la totalité des institutions se trouvant à travers tous le territoire national".

Durant la première journée de ces portes ouvertes qui se poursuivront jusqu'à mercredi, le stand réservé au volet formation a été particulièrement sollicité par les visiteurs qui se sont informés sur les conditions d'enrôlement et d'accès aux écoles de formation de ce corps d'arme, a-t-on constaté.

Le public rencontré sur place, a salué cette initiative de rapprochement entre l'ANP et la population. Des jeunes ont déclaré à l'APS que "ces portes ouvertes sont une occasion de s'informer directement sur les différents corps d'armes".

R. N.

OPÉRATION DE BIR-DHER À EL-OUED Découverte de 6 pistolets de type Tokarev

L'opération de recherche menée à Bir-Dher dans la wilaya d'El-Oued, a permis à un détachement de l'Armée nationale populaire de récupérer dimanche 6 pistolets automatiques de type Tokarev, qui s'ajoutent aux 131 armes de guerre de différents types découvertes samedi, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la poursuite de l'opération de fouille et de recherche menée dans la zone de Bir-Dher ayant permis, le 7 mai 2016, de découvrir une cache contenant 131 armes de guerre de différents types, une quantité de munitions, ainsi que des moyens de communication, un détachement de l'Armée nationale populaire a récupéré ce matin 6 pistolets automatiques de type Tokarev, tandis que la quantité de munitions récupérée hier s'élève à 53.695 balles de différents calibres", a-t-on précisé de même source. Le ministère de la Défense nationale avait annoncé, samedi, dans un communiqué, que dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP avaient découvert, suite à une opération de fouille et de recherche dans la zone de Bir-Dher une cache contenant 131 armes de guerre de différents types, une importante quantité de munitions, ainsi que 14 moyens de communication. La découverte de cette cache faisait suite à l'opération qui s'était soldée par la neutralisation de 14 terroristes durant le mois de mars 2016, au niveau du secteur opérationnel d'El-Oued, et également suite à l'opération qui avait permis la découverte et la récupération d'un lot important d'armes et de munitions le 15 avril 2016.

R. N.

CET ÉTÉ SUR LES PLAGES D'ALGER

6 millions d'estivants attendus

Les 72 plages du Grand-Alger devraient accueillir, durant la saison estivale 2016, environ six millions d'estivants, a affirmé le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Salah Benakmoum.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette année, "les plages vont attirer beaucoup d'estivants, soit approximativement un peu plus de six millions, un chiffre déjà atteint l'année dernière alors qu'ils étaient plus de 4 millions en 2014", a indiqué M. Benakmoum.

L'autre nouveauté pour cette année est que le nombre plages ouvertes à la baignade dans la wilaya sera porté à 72 contre 69 en 2015 grâce notamment à l'aménagement de celle de Bordj-El-Kiffan et la réouverture de celle de Palm-Beach alors que d'autres pourraient être prêtes à recevoir le public si les analyses de l'eau de baignade se révèlent satisfaisantes, a ajouté le directeur du tourisme.

Au total, comme en 2015, il y a une douzaine d'établissements publics de wilaya qui sont mobilisés afin d'aménager les routes, les accès et les parkings et assurer l'équipement en accessoires divers dans un cadre organisé.

En plus du souci d'assurer la disponibilité d'équipements adéquats, il y a aussi l'hygiène et la qualité de l'eau de baignade à surveiller à travers des contrôles réguliers.

"Ce sont tous ces éléments qui sont susceptibles d'attirer un grand nombre d'estivants", a assuré M. Benakmoum avant de lancer un appel aux citoyens afin de veiller à l'hygiène des plages et la protection de l'environnement et les exhorter à éviter la dégradation des cabines et "à ne pas gaspiller l'eau des douches".

"Sur les 97 kilomètres du littoral algérois, seulement 25 km ne disposent pas de plages en raison de la configuration géographique mais tout le reste sera organisé" a indiqué M. Benakmoum pour qui "il est question d'en finir avec les jeunes qui squattent les plages".

Il a souligné que la wilaya a investi "30 milliards de centimes en 2015 pour

procéder à l'aménagement et à l'équipement des grandes plages de la capitale" à travers un dispositif dissuasif mis en place pour lutter contre leur squat. Pour autant, plusieurs plages parmi les plus fréquentées de la wilaya d'Alger, dont Azur-Plage, Staouéli et Zéralda ainsi que plusieurs autres à l'est de la capitale étaient toujours squattées en 2015 par des bandes de jeunes qui imposaient aux estivants leur diktat et le paiement de l'accès à la plage, le parking et les accessoires comme les parasols.

M. Benakmoum a ajouté qu'il "est temps que les plages deviennent une source de revenus pour la wilaya qui garantit par ailleurs aux estivants la gratuité des accès même s'il faut déboursier 50 DA pour le parking en plus des tarifs des autres services telle la consommation dans les buvettes".

Auparavant, les vacanciers constataient une gestion anarchique des plages par les jeunes leur imposant la location des parasols, des tables et chaises entre 500 et 1.000 DA mais "des dispositions ont été prises afin de lutter contre ce phénomène", a soutenu M. Benakmoum.

C'est après avoir tiré les conclusions du bilan de la saison estivale de 2014 que la wilaya a diagnostiqué une gestion anarchique des plages avant de commencer à y mettre fin dès 2015. Par ailleurs, la préparation de la saison estivale se poursuit toujours et des inspections auront lieu aux plages de l'est d'Alger comme El-Kaddous (Heuraoua), Decca-Plage, Surcouf (Aïn-Taya) et les Tamaris (Bordj-El-Kiffan), Réghaïa-Plage, Tamenfoust (El-Marsa), les Sirènes I et II (Bordj-El-Kiffan) ou encore à l'ouest à l'instar de Khelloufi I et II (Zéralda), Sidi-Fredj Est et Azur-Plage (Staouéli), El-Bahdja et la Madrague (Aïn-Bénian).

Ces actions ont pour but d'améliorer les conditions d'accueil sur les plages tout en garantissant la sécurité des estivants grâce à la présence de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté de wilaya et de la Garde communale.

Les établissements de wilaya, Netcom et Extranet, sont chargés de veiller à l'hygiène sur ces plages en procédant à la collecte et à l'évacuation des déchets, a conclu M. Benakmoum.

L. B.

AFIN D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Une police pour notre bien-être !

PAR RANIA NAILI

La police de l'urbanisme et de l'environnement œuvre à faire appliquer les lois relatives à la protec-

GRÈVE À LA SNTF Le trafic ferroviaire paralysé

Le trafic ferroviaire est resté hier perturbé suite au débrayage des conducteurs des trains. Dimanche, le trafic ferroviaire était paralysé. Il le restera demain encore, vu que le conflit opposant les travailleurs à la direction générale de l'entreprise n'a pas encore connu son épilogue.

Une table de négociations a regroupé, avant-hier très tard dans la soirée, les concernés par cette grève et leur tutelle. Malgré la signature d'un protocole d'accord entre les deux parties, il reste encore un point très important à négocier, celui du reclassement des mécaniciens.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Les candidats à l'épreuve du Bac blanc

A vingt jours de l'examen du Bac session juin 2016, le Bac blanc a débuté hier et ce, pour trois ou quatre jours, selon les filières, durant lesquels les candidats scolarisés vont se jauger et se préparer moralement et mentalement aux épreuves du challenge officiel. Il s'agit de mettre les candidats qui passent les dernières compositions de l'année dans les mêmes conditions du baccalauréat : tolérance zéro des retards, surveillance stricte, interdiction de communiquer ou de sortir de la salle d'examen et surtout dissuader les réponses sur du papier-examen. La semaine prochaine sera le tour des collégiens pour passer le BEM blanc.

I. A.

tion de l'environnement, à la préservation de l'hygiène et de la santé publique et assure "une action de proximité avec tous les acteurs pour ancrer la culture d'un environnement durable et améliorer le cadre de vie", a souligné un responsable de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Le rôle des unités de la police de l'urbanisme et de l'environnement consiste également à promouvoir les actions de sensibilisation avec tous les acteurs pour ancrer la culture d'un environnement durable et améliorer le cadre de vie", a déclaré à l'APS le commissaire principal Rabah Zouaoui, chargé de la communication à la direction de la sécurité publique relevant de la DGSN. "Les unités de la police de l'urbanisme et de l'environnement œuvrent actuellement, en coordination avec les services techniques locaux, à faire appliquer les lois en matière de protection de l'environnement et de l'urbanisme dans le cadre du respect des textes organisant ses interventions", a-t-il précisé. "Elles contribuent également à coordonner l'action avec la société civile et les autorités locales pour organiser des campagnes

de sensibilisation visant à ancrer et promouvoir la culture environnementale chez des citoyens, notamment les jeunes, améliorer le cadre de vie des citoyens et préserver l'aspect esthétique des villes", a ajouté le responsable.

Ces unités veillent, entre autres, à lutter contre la pollution et les nuisances sonores, à réduire les déchets dans les lieux publics, sur le littoral et les oueds, à mettre un terme à l'utilisation des eaux polluées dans l'activité agricole et réduire les infractions urbanistiques, notamment en ce qui concerne les projets de constructions sans permis.

Elles établissent les procès-verbaux d'infraction liés au non respect des règles sur l'environnement, l'hygiène et la santé publique, en application des dispositions organisationnelles et législatives.

Pour consacrer l'approche de la DGSN concernant la protection de l'environnement, M. Zouaoui a rappelé l'institution du Prix vert, il y a deux ans, pour "améliorer le cadre de vie des citoyens, ancrer la culture de dialogue et promouvoir l'action de sensibilisation ainsi que la dimension environnementale chez les

citoyens".

Dans son action, la police de l'urbanisme et de l'environnement se réfère à plusieurs textes de lois, à l'instar de la loi 05-04 datée de 2004 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral datée de 2005 et la loi relative à l'hygiène et à la santé publique et des lois relatives à la protection des forêts et des espaces verts.

La police de l'environnement et de l'urbanisme a enregistré 43.729 infractions en 2015 contre 44.724 en 2014, soit un recul de 995 infractions.

Au premier trimestre de 2016, le nombre global des infractions a atteint 11.661.

Concernant les contraventions dressées pour infraction à l'environnement et jet des déchets ménagers, elles varient de 500 à 5.000 DA et de 10.000 à 50.000 jusqu'à 500.000 DA et peuvent aller jusqu'à des peines de prison allant de 3 mois à 2 ans, en fonction du type d'infraction.

R. N.

DISPARU À BOUIRA

Badreddine demeure introuvable

Badreddine Lamouri, un enfant de 12 ans résidant à Aïn-Bessem, disparu au début du mois de mai, demeure introuvable à ce jour, malgré les "vastes" recherches menées par les services de sécurité, a annoncé hier la sûreté de wilaya.

"Les services de sécurité n'ont trouvé jusqu'à présent aucune trace concernant le petit Badreddine, et les recherches se

poursuivent toujours", après neuf jours de la disparition mystérieuse de l'enfant, a expliqué à l'APS la chargée de communication de la sûreté de wilaya, Ghania Mechane.

La même responsable avait indiqué auparavant qu'une "vaste" opération de recherche a été lancée par les services de sécurité pour retrouver Badreddine qui "n'a donné aucun signe de vie depuis le

1^{er} mai dernier". Contactée par l'APS, la famille de l'enfant dit avoir reçu, il y a quelques jours, de "fausses informations" faisant part de l'apparition de Badreddine dans certaines wilayas limitrophes. "Nous nous sommes déplacés aux endroits indiqués, mais nous n'avons rien trouvé", a dit avec amertume le père de l'enfant, Mohamed Lamouri.

R. N.

OCCUPANT DES BIDONVILLES DANS LA WILAYA D'ALGER

8.300 familles relogées

Une nouvelle et vaste opération de relogement au niveau de la wilaya d'Alger sera lancée dès aujourd'hui et touchera plusieurs communes.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Entrant dans le cadre de l'éradication des bidonvilles, elle concerne cette fois-ci pas moins de 8.300 familles.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur du logement au niveau de la wilaya d'Alger, Smail Loumi, invité de l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio nationale.

Selon Smail Moumi, cette 21^e opération va permettre de détruire, à titre définitif, "les derniers grands bidonvilles" existant encore dans la wilaya.

Il précise qu'elle ciblera des zones "situées à El-Hamiz (1.800 familles), Dergana (1.400 familles), Haouch-El-Kerouche (1.700 familles), Oued-Smar (1.300 familles), Bousmaha (1.200 familles) et Gué-de-Constantine (1.000 familles)".

Un peu plus loin, il relève néanmoins qu'il restera "quelques petits groupements" d'habitats précaires éparpillés à



Fin de la précarité pour des milliers de familles.

travers des communes limitrophes d'Alger, dont il assure que "le cas sera traité avant la fin de l'année 2016".

Pour prévenir l'installation de nouvelles constructions précaires, l'invité fait état de "l'activation d'un système de veille à travers les 57 communes de la wilaya, à l'effet de dissuader l'installation de nouvelles et éventuelles constructions anarchiques".

Il indique, d'autre part, que "les surfaces de terrains récupérées après la destruction des bidonvilles qui y étaient érigés (395 hectares en tout), ont commencé à être affectées pour y réaliser des logements et divers autres équipements

publics d'importance".

De son côté, le wali d'Alger a déclaré récemment que "cette opération était initialement prévue fin mars mais avait accusé un retard en raison des mauvaises conditions météorologiques qui avaient entravé la poursuite des travaux au niveau des nouveaux quartiers".

Le nombre de familles relogées à Alger depuis le lancement des opérations de relogement en juin 2014 à fin 2015, a atteint 39.000, dont 9.000 ayant bénéficié de logements sociaux participatifs (LSP) et le reste de logements sociaux locatifs, a annoncé récemment Abdelkader Zoukh en marge d'une ses-

sion ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya consacrée à la présentation et au débat du bilan des activités de la wilaya de l'année précédente.

Les opérations de relogement ont permis la récupération de 336 hectares d'assiette foncière dont 180 hectares récupérées en 2015. Ce qui a "permis la relance de projets en suspens et le lancement de nouveaux projets de logements de type location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), la formule Logement promotionnel public (LPP) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) et d'autres projets de développement touchant divers secteurs", a précisé le wali d'Alger.

Ces "opérations ont permis l'année dernière d'éliminer les points noirs qui entachaient la capitale dont 134 sites de bidonvilles, 22 immeubles menaçant ruine et 1.263 terrasses ainsi que trois quartiers populaires", avait-il encore souligné.

La wilaya d'Alger devrait réceptionner, courant 2016, plus de 42.000 logements sur un total de 150.000 unités en cours de réalisation, fait ressortir un bilan de l'activité annuelle de la wilaya présenté lors des travaux de la session ordinaire de l'APW.

C. A.

LICENCES D'IMPORTATION

Les recouvrements douaniers améliorés

PAR RIAD EL HADI

Les recouvrements effectués par l'administration douanière ont augmenté à 254,14 milliards de dinars (mds DA) au 1^{er} trimestre 2016 contre 231,48 mds DA sur la même période de 2015, soit une hausse de près de 10 %, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration des recouvrements douaniers s'explique essentiellement par une baisse du manque à gagner de l'ordre de 17 mds DA pour les produits importés entrant dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne, et ce, suite à l'instauration, depuis janvier dernier, des licences d'importation appliqués sur trois produits (rond à béton, ciment et véhicules), ainsi que les contingents tarifaires prévus par le même accord, explique la DGD. Durant le 1^{er} trimestre 2016, la

valeur des importations calculée en dinars, servant d'assiette fiscale, s'est établie à 1.243,77 mds DA contre 1.236,45 mds DA au même trimestre 2015 (+0,6 %).

Mais exprimées en dollars, les importations ont enregistré une baisse de 13,04 % en passant à 11,53 milliards de dollars sur les 3 premiers mois de 2016 contre 13,26 milliards de dollars à la même période de 2015.

Les recettes des recouvrements douaniers sont réparties à hauteur de 90,87 % pour le budget de l'Etat, de 8,73 % pour la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSLC) et de 0,4 % pour les Comptes d'affectation spéciale (CAS).

Ainsi, la part des produits douaniers destinés aux recettes budgétaires a augmenté de 9,81 % en passant à près de 231 mds DA (contre 210,34 mds DA).

Les recettes douanières globales ont été

constituées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 54 %, des droits de douanes à 43 % et des autres droits et taxes à 3 %.

Au cours du même trimestre, le produit de la TVA a augmenté à 123,8 mds DA (contre 114 mds DA), les droits de douanes à 99,2 mds DA (contre 91,15 mds DA) et les autres droits et taxes à 6,7 mds DA (contre 2,4 mds DA).

A rappeler que la loi de finances 2016 prévoit des recettes de TVA de 593,7 mds DA sur l'année, soit un taux de réalisation de 21 % au 1^{er} trimestre 2016, et des droits de douanes de 555,3 mds DA, soit un taux de réalisation de 18,12 %.

Quant aux recettes affectées à la Cgslc, elles se sont établies à 22 mds (contre 20,2 mds DA), tandis que celles affectées aux CAS, elles se sont chiffrées à 1,1 milliard DA (contre 928,5 millions DA).

Les plus importantes hausses des recouvrements affectés à la CGSLC ont été enregistrées par les recettes de la taxe sur les huiles (+82 %) et de la taxe sanitaire sur les viandes (+62 %) alors que les recettes en provenance de la taxe sur les pneus neufs a augmenté de 38,5 %.

Pour les recettes affectées aux CAS, ce sont celles provenant de la taxe sur les carburants et celle sur les céréales et légumes secs qui ont le plus augmenté avec, respectivement, +51,15 % et +38,3 %.

Les directions régionales d'Alger Extérieur, d'Alger Port, d'Oran et de Sétif sont les principales circonscriptions en termes de recouvrements réalisés par les Douanes au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Elles ont représenté, à elles seules, 72,43 % du total des recouvrements avec un montant de 184,04 mds DA.

R. E

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE BIOMÉTRIQUES

Le projet devant le Conseil du gouvernement

PAR RACIM NIDAL

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a annoncé que le projet du permis de conduire et de la carte grise biométriques sera présenté demain devant le Conseil du gouvernement. En marge d'un exposé présenté devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2013, Bedoui a indiqué que "le projet du permis de conduire et de la carte grise biométriques sera présenté mercredi prochain devant le Conseil du gouvernement", soulignant que ces deux documents sont à même d'assurer "plusieurs prestations telles que la sécurité routière et

le contrôle des routes et des véhicules". La révolution numérique et électronique est en cours dans les différents services, administrations et institutions, notamment celles en rapport avec les besoins quotidiens du citoyen en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre a souligné la nécessité de poursuivre "la bataille de lutte contre la bureaucratie et le clientélisme" car, a-t-il dit, "cette démarche a de nobles objectifs à savoir la réalisation d'une administration électronique en 2017 et un gouvernement électronique en deuxième étape".

Le ministre a rappelé également que "dans le cadre des réformes engagées par le chef de l'Etat et ses instructions concernant l'adaptation des lois organiques avec la Constitution amendée, l'exécutif a examiné le projet de

loi électorale et le projet de loi relatif à la Haute instance de surveillance des élections qui seront présentés lors du prochain Conseil des ministres".

Il a souligné par ailleurs que

"l'Etat a fait son devoir vis-à-vis des citoyens et même plus", rappelant "les réalisations accomplies à travers tout le pays y compris les régions de l'extrême Sud".

Concernant le dossier des gardes communaux, Bedoui a assuré que son département "reçoit les éléments de la Garde communale pour s'enquérir de leurs problèmes dont la plupart ont été résolus", ajoutant que l'Etat "reconnaît la valeur de ce corps et son rôle dans la préservation de la stabilité et de la sécurité du pays durant les années de la tragédie nationale".

R. N.

TERRORISME ROUTIER

Que faut-il faire ?

40.000 accidents sont déplorés annuellement engendrant plus de 4.500 morts et plus de 50.000 blessés.

PAR IDIR AMMOUR

LAlgérie a pris place sur le podium à l'échelle mondiale en matière d'accidents de la route derrière les Etats-Unis, l'Italie et la France et occupe la triste première place dans le Maghreb et le monde arabe, selon des chiffres officiels. La cause principale de ces accidents demeure le facteur humain. Les routes algériennes sont devenues donc très dangereuses. L'augmentation vertigineuse des accidents de la route se poursuit malgré les dispositions sécuritaires mises en place et en dépit des campagnes de prévention initiées aussi bien par la gendarmerie, la police que les services du ministère des Transports. Chaque année, les services de sécurité assistent, presque impuissants, à une véritable hécatombe sur les routes.

Outre les nombreuses vies fauchées, les finances publiques sont sérieusement affectées. Selon une étude réalisée par l'u-



Mettre fin à cette hécatombe nécessite la mise en place de mesures drastiques.

niversité de Batna et présentée lors d'une journée de sensibilisation contre les accidents de la route, 100 milliards DA ont été déboursés en 2015 pour la prise en charge des nombreuses victimes de la route. Pour le professeur Farès Boubaker, qui fait partie de l'équipe ayant eu à réaliser cette étude, le chiffre pourrait "être pris comme une moyenne annuelle dépensée durant les précédentes années".

L'étude a même évalué le coût d'un seul accident de la route à 2,2 millions de dinars en moyenne, tandis que le coût engendré par le décès d'une personne suite à un accident routier est de l'ordre de 11 millions de dinars.

Le professeur Farès a expliqué comment cette évaluation a été effectuée. "Le calcul du coût des accidents se base sur de nombreux paramètres dont le coût de prise en

charge des blessés et de réparation des véhicules, le coût des embouteillages engendrés par un accident ainsi que le gain qu'aurait pu apporter à l'économie de son vivant une personne décédée suite à un accident routier", a-t-il souligné en affirmant que "les assureurs remboursent une moyenne de 45 milliards DA annuellement, soit un autre paramètre pris en considération dans le calcul du coût des accidents routiers".

Le "coût des pertes financières dues aux accidents de la circulation représente 0,15 % du PIB", est-il indiqué dans la même étude.

Durant l'année 2015 seulement, plus de 35.000 accidents ont été enregistrés à travers le territoire national avec un total de 4.610 morts et 55.994 blessés. Des chiffres qui donnent froid dans le dos et qui inquiètent les autorités. Le nombre de personnes handicapées à cause des accidents de la route augmente chaque année. Des personnes qui sont également prises en charge par l'Etat. Que faut-il donc faire ?

I. A.

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Hollande interpellé dans un rassemblement

PAR RAYAN NASSIM

Une centaine de personnes ont interpellé, dans un rassemblement avant-hier après-midi à Paris, le président français François Hollande afin que la France reconnaisse officiellement les massacres du 8 Mai 1945 perpétrés en Algérie.

Au cours de ce rassemblement à la place Châtelet, organisé par le Collectif unitaire pour la reconnaissance des crimes d'Etat de 1945 en Algérie, fort de plus d'une trentaine d'associations françaises, les intervenants, dont des historiens, ont souligné la promesse non tenue du président français pour la reconnaissance des crimes coloniaux.

L'historien Olivier le Cour Grandmaison a rappelé que les massacres, perpétrés le 8 mai 1945 contre des civils, se sont poursuivis jusqu'au mois de septembre. "Nous continuerons à dénoncer ces massacres, considérés comme un crime d'Etat et crime de la République, jusqu'à ce qu'ils soient reconnus officiellement",

a affirmé Le Cour Grandmaison qui était soutenu par un autre historien, Gilles Manceron.

L'association les 4ACG (Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre) a demandé à l'Etat français, outre la reconnaissance officielle des massacres perpétrés à Sétif, Guelma et Kherrata, l'ouverture de "toutes les archives concernant cette période, ainsi que celles de la guerre d'Algérie".

"Aujourd'hui, il serait inexcusable de se taire, de faire comme si tout cela n'avait pas existé", a affirmé un des représentants de cette association dans une déclaration lue devant l'assistance, soulignant que "le peuple algérien et le peuple français sont faits pour s'entendre et se comprendre".

La conseillère de Paris, élue du 20^e arrondissement du Front gauche (FG), a demandé, au nom du Conseil de Paris, à la maire de Paris, Anne Hidalgo, d'interpeller François Hollande "afin que l'Etat français reconnaisse officiellement les

massacres du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, décrète l'ouverture de toutes les archives relatives à ces terribles événements".

Elle a émis le vœu que la maire de Paris s'engage à l'instauration d'un lieu de souvenir à la mémoire de celles et ceux qui furent assassinés, à définir avec les associations pour la reconnaissance de ces massacres comme ce fut le cas de 2001 pour le lieu de mémoire des victimes du 17 octobre 1961. Danielle Simonnet a rappelé, dans sa déclaration, que le 8 Mai 1945 "de nombreux Algériens s'étaient tout d'abord rassemblés pacifiquement pour fêter l'armistice, mais aussi exiger la libération du dirigeant nationaliste Messali Hadj et défendre l'Algérie libre" pour laquelle ils avaient conçu un nouveau drapeau, symbole pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour l'indépendance.

"Depuis 70 ans, ces crimes de guerre commis par l'Etat et ceux qui le servaient, ne sont toujours pas reconnus

officiellement et font partie intégrante de l'histoire de France", a-t-elle ajouté, soulignant que cette situation est, "inacceptable", car "elle ajoute à ces massacres l'outrage aux victimes, à leurs descendants et à leurs proches".

A la fin du rassemblement, une gerbe de fleurs a été déposée et une minute de silence observée.

Le Collectif unitaire pour la reconnaissance des crimes d'Etat de 1945 en Algérie avait demandé, rappelle-t-on, au président français d'aller "plus loin en disant la vérité sur les massacres du 8 Mai 1945".

Pour cette ONG, il est "impossible" de célébrer l'anniversaire de la victoire contre le fascisme "sans vouloir arracher à l'oubli ce qui s'est passé en Algérie ce même 8 mai et les jours suivants", rappelant que des manifestations pacifiques à Sétif, Guelma, Kherrata et dans la région ont été "réprimées dans le sang".

R. N.

GESTION DU DOSSIER DES RESSORTISSANTS AFRICAINS

Les réponses de Bedoui

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a souligné avant-hier à Alger que l'Algérie "ne permettra à personne de contester" ses capacités concernant la gestion du dossier des ressortissants africains qui sont "des cas sociaux et humanitaires exceptionnels".

En marge d'un exposé présenté devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, dans le cadre de l'exa-

men du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2013, M. Bedoui a indiqué que l'Algérie "accueille les ressortissants africains comme hôtes depuis des décennies partant des valeurs ancrées chez le peuple algérien", ajoutant que "personne n'a dépassé les lignes rouges parmi ces hôtes qui sont des cas sociaux et humanitaires exceptionnels".

"Nous ne permettons à personne de contester nos capacités en matière de gestion de ce dossier", a-t-il martelé.

Saluant "les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP)

pour la préservation de la sécurité et de la stabilité et la protection des frontières", M. Bedoui a estimé que l'Algérie "traverse une étape difficile sur le plan sécuritaire qui nécessite la solidarité, la conjugaison des efforts et la mobilisation pour défendre l'acquis de la stabilité". "De grandes puissances reconnaissent les capacités de l'Algérie en matière de sécurité, de renseignements et de défense", s'est-il réjoui, rappelant que l'Algérie "a contribué à la préservation de la sécurité de plusieurs pays".

R. N.

DÉFINISSANT LE MODE D'OCTROI DU FONCIER INDUSTRIEL

Un décret interministériel en cours d'élaboration

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a indiqué avant-hier à Alger qu'un décret interministériel définissant le mode d'octroi du foncier industriel était en cours d'élaboration, et ce après la suppression du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref).



Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur, consacrée à l'évaluation des activités de l'Énergie et des Mines, Bouchouareb a précisé que ce décret, qui sera publié prochainement au Journal officiel, "permettra de gérer cette opération de la même manière dans chaque wilaya et de régler ainsi le problème du foncier".

A la faveur de ce décret, le directeur de l'Énergie et des Mines de la wilaya examinera avec son homologue concerné par l'investissement, "toutes les demandes

et dossiers déposés par les promoteurs pour préparer un dossier technique sur le projet à soumettre au wali qui prendra en charge l'octroi du foncier".

Ce décret intervient après la suppression du Calpiref par la loi de finances complémentaire de 2015 (LFC2015). Le Calpiref est chargé de l'octroi du foncier industriel. L'opération d'octroi du foncier industriel sera désormais confiée au wali, ce qui assurera davantage d'efficacité en matière de promotion d'investissement d'autant

plus que le Calpiref fût critiqué par les investisseurs pour sa lenteur. Selon le ministre, ce décret constituera "une feuille de route" pour la gestion de l'octroi du foncier industriel de la même façon dans toutes les wilayas du pays.

Bouchouareb a, par ailleurs, insisté lors de cette rencontre sur la mise en œuvre de la politique du secteur, basée sur cinq axes principaux ainsi que la diversification de l'économie nationale notamment après la chute des cours de pétrole.

Il s'agit, a-t-il indiqué, de "la promotion des investissements, le développement du foncier industriel, l'optimisation des capacités de production nationale pour réduire la facture des importations, la valorisation et l'élargissement de l'énergie minière, la promotion du partenariat et le soutien à la petite et moyenne entreprise (PME)". Il a rappelé à, cette occasion, "l'arsenal juridique qui fait objet d'amendement progressif pour l'adapter aux développements que connaît le pays. Il s'agit notamment des lois relatives à l'investissement, aux PME et à la normalisation". Le ministre a également évoqué "l'amendement prochain de la loi sur les mines devant permettre de valoriser davantage les sites miniers à travers le pays pour mieux les exploiter dans des projets d'investissement".

Bouchouareb est revenu en outre sur les mines non exploitées en Algérie à l'instar, a-t-il dit, "du phosphate dont quatre projets devront être lancés en partenariat étranger".

Avec ces projets, l'Algérie envisage la production de 6 millions de tonnes de phosphate à l'horizon 2018 et 10 millions de tonnes à l'horizon 2020".

Il a enfin annoncé la tenue de rencontres régionales pour expliquer l'ensemble des lois et textes relatifs à l'investissement.

R. E.

AVANT-PROJET DU CODE DU TRAVAIL

Bientôt transmis aux partenaires sociaux

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a réaffirmé avant-hier à Alger que l'avant-projet du code du travail a été transmis aux partenaires sociaux pour enrichissement. "Le ministère a soumis le code du travail aux partenaires sociaux, et nous sommes appelés à nous rencontrer pour en discuter et faire le point", a déclaré M. El Ghazi dans son exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale populaire (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2013. Sans donner plus de détails sur le contenu de l'avant-projet de loi, le ministre a précisé que "le Code du travail donnera à

l'Algérie une santé politique et sociale importante".

Le chômage en Algérie

Interrogé dans le même cadre sur le calcul du taux du chômage, actuellement de l'ordre de 11,2 %, et que les élus estiment plus élevé, El Ghazi a indiqué que "cette opération est du ressort de l'Office national des statistiques (ONS), sous tutelle du ministère des Finances".

Je tiens, toutefois, à vous rassurer que l'ONS emploie les mêmes normes que celles arrêtées par le Bureau international du travail (BIT)", a-t-il précisé.

Le ministre a tenu à rassurer les députés soulignant que, selon les estimations du gouvernement,

l'année 2017 enregistrera une reprise de l'activité économique, et ce, malgré, a-t-il dit, les difficultés induites par la baisse du prix du baril du pétrole. "L'année 2017 enregistrera une reprise économique, notamment par l'encouragement de certains secteurs dont l'agriculture, qui viennent en complément à la politique énergétique du pays", a noté le ministre, précisant qu'il a été recensé, à l'heure actuelle, "un manque de 800.000 ouvriers agricoles".

Considérant en outre, que la question des jeunes refusant de travailler la terre comme un problème de société, le ministre a exhorté les députés à sensibiliser et responsabiliser les chômeurs. Il a dans ce cadre, fait

savoir que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a instruit le gouvernement pour la création de lycées et de centres de formation agricole dans certaines wilayas à vocation agricole pour aider ceux qui veulent s'impliquer dans ce domaine. Par ailleurs, les manœuvres frauduleuses de certains employeurs principalement du secteur privé au sujet du contrat de travail aidé, ont été également évoquées.

"Sont nombreux ceux qui ne respectent pas le contrat qui stipule la permanisation du jeune inséré au sein de l'entreprise au bout des trois années de formation", a-t-il dénoncé rappelant que l'État prend en charge durant cette période de forma-

tion ledit stagiaire.

Afin de remédier à cette situation, il a annoncé la mise sur pied d'un dispositif, en collaboration avec l'inspection du travail pour débusquer les fraudeurs.

Dans un autre chapitre, le premier responsable du secteur du travail a annoncé la signature, prochainement, d'un décret relatif à la cotisation à la sécurité sociale des sportifs professionnels. Pour le ministre, ce dossier est clos. "Les cotisations des athlètes professionnels et leur staff ont été arrêtées à 15 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG)", a-t-il dit.

R. E.

NOUVEAUX CONTRIBUABLES

Leurs NIF désormais en ligne

Les nouveaux contribuables, personnes physiques ou morales, pourront désormais avoir leur Numéro d'identification fiscale (NIF) en ligne sans être obligés de se déplacer auprès des services fiscaux, a indiqué la direction générale des impôts. Grâce au nouveau site web créé à cet effet (nifenligne.mfdgi.gov.dz), les contribuables pourront obtenir leur NIF en remplissant le formulaire électronique au lieu de fournir le dossier complet qu'ils étaient tenus de constituer et de déposer,

auparavant, au niveau des inspections locales des impôts. L'immatriculation en ligne ne peut être, cependant, faite qu'après obtention par le contribuable d'un "certificat d'existence" auprès des services fiscaux (Direction des grandes entreprises, Centre des impôts et inspections), précise à l'APS une source de la DGI. Une fois l'attestation d'immatriculation éditée, le contribuable pourra la faire émarger auprès du service fiscal dont il relève,

étant donné que la signature électronique n'est pas encore opérationnelle en Algérie, selon la même source.

Le document signé pourra, alors, être utilisé pour toute démarche auprès des administrations des impôts, des douanes, du commerce ou des banques.

Il est à rappeler que la loi de finances complémentaire de 2009 avait interdit aux opérateurs ne disposant pas de NIF d'effectuer des opérations de domiciliation bancaire et de dédouanement ainsi

que toutes les opérations liées au commerce extérieur. Le nouveau site web de la DGI offre, par ailleurs, la possibilité d'authentification du NIF par tout opérateur économique ainsi que l'envoi de requêtes à l'administration fiscale.

Cette nouvelle procédure a été engagée par l'administration relevant du ministère des Finances dans le souci de "simplifier davantage les procédures administratives et d'améliorer les services à distance offerts aux contribuables", souligne-t-on.

ORAN

Opération-pilote de collecte d'huiles de moteurs dans le port

Une première opération-pilote de collecte des huiles de moteurs de bateaux a été lancée, samedi, au port d'Oran, dans le but de préserver l'environnement marin et valoriser des produits récupérés.

Cette action a été lancée à l'occasion de la campagne "Ports et barrages bleus" par les SMA et l'association Les Amis de la mer, vise à nettoyer le port d'Oran des huiles de moteurs endommageant l'environnement marin.

Pour les besoins de cette opération, 50 fûts de 200 litres chacun ont été mis à la disposition des organisateurs pour recueillir ce produit nuisible à l'environnement marin.

Des rencontres avec les pêcheurs et armateurs d'embarcations de pêche et de plaisance sont prévues pour les sensibiliser à adhérer à cette opération, qui durera une année.

L'association Les Amis de la mer devra parapher un accord avec l'entreprise publique de récupération d'Es Sénia et Naftal pour revaloriser ces huiles a souligné le vice-président de l'association, Belayachi Houari.

L'association a initié plusieurs actions de nettoyage de la surface et des fonds du port d'Oran des îles Habibas et planes. Elle envisage d'ouvrir une école écologique sur la protection du milieu marin.

TISSEMSILT

Khemisti et Laâyoune inondées par les pluies

Les fortes pluies accompagnées de vents violents ont causé, vendredi, des inondations dans plusieurs sites d'habitation des communes de Laâyoune et Khemisti, dans la wilaya de Tissemsilt, ont indiqué les services de la Protection civile.

Les eaux pluviales ont envahi plusieurs quartiers et voies, deux localités en plus du village Aïn Ferradja, relevant de la commune de Khemisti, où de nombreuses habitations ont été inondées.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour pomper les eaux et dégager les voies. Plusieurs unités secondaires de la Protection civile ont été mobilisées au vu de l'ampleur des inondations, précise-t-on de même source.

Au village Aïn-Ferradja, il a été enregistré la perte de 4.000 poules au niveau d'une exploitation avicole ainsi que la détérioration d'une grande quantité d'aliments destinés aux volailles.

D'autre part, des difficultés ont été enregistrées dans la circulation automobile notamment au niveau de la RN 14, sur le tronçon Khemisti-Laâyoune, ajoute-t-on de même source.

Selon la station météorologique d'Aïn Boucheikif (Tiaret), les chutes de pluies se poursuivront sur la wilaya de Tissemsilt durant les prochaines 24 heures.

Agences

ALGER, BIBLIOTHÈQUES DE PROXIMITÉ

Vers la création de 30 nouvelles infrastructures

Le secteur de la culture de la wilaya d'Alger sera doté de 34 nouvelles bibliothèques municipales de proximité, dont la réalisation sera financée par la Caisse de solidarité et de garantie des Collectivités locales.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les bibliothèques municipales constituent un lieu très prisé par les élèves devant se présenter aux examens du BEM et du Baccalauréat pour réviser en groupe et tirer profit des livres et annales. La wilaya d'Alger a déjà bénéficié de 20 bibliothèques dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon le bilan présenté récemment devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya lors d'une session ordinaire.

Les travaux de cinq bibliothèques ont démarré dans le cadre de ce programme qui prévoit la réalisation de 34 nouvelles bibliothèques.

En 2015, plus de 100.000 titres ont été distribués sur les bibliothèques municipales. La bibliothèque de Dar-El-Beïda enregistre, en cette période, une forte affluence des étudiants et élèves. Néanmoins, le siège de cette bibliothèque, qui abritait autrefois une église, est exigu et aucune extension n'est autorisée pour préserver l'architecture de l'édifice.

La surcharge qu'enregistre cette bibliothèque est due au fait que cette dernière accueille des élèves de communes voisines, à l'instar d'El-Mohammadia, Bab Ezzouar et Rouiba, alors que le nombre d'adhérents dépasse les 1.000 par an, a déclaré, à l'APS, le directeur de la bibliothèque, Mourad Kebir.

Le maire de Dar El-Beïda a souligné que le projet de réalisation d'une nouvelle bibliothèque dans une commune qui compte 100.000 habitants était nécessaire, proposant la réalisation de cette structure à la cité des Bananiers ou à Ismaïl-Yefsah.



La présidente de l'APC de Heraoua a affirmé, quant à elle, que le manque de ressources financières de cette collectivité locale a amené l'APC à prendre la décision de relier cette structure à l'établissement Arts et culture, signalant qu'il n'y avait aucun projet de bibliothèque malgré la surcharge dans l'unique bibliothèque municipale.

La directrice de la bibliothèque, Lamari Fatma, a affirmé que celle-ci était très fréquentée par les étudiants, élèves et enseignants universitaires, ajoutant qu'elle comptait 5.000 titres dans diverses spécialités.

Dans la commune de Mohamadia, la bibliothèque, située à la cité Zerhouni-Mokhtar, connaît une affluence importante de la part des élèves qui ont contesté les horaires de travail de cette structure qui ne travaille que quelques heures par jour.

Faute de pouvoir emprunter les livres, les élèves se contentent de se réunir dans la bibliothèque pour préparer leurs examens. La responsable de la bibliothèque a assuré que les lacunes enregistrées étaient dues à l'absence d'encadrement spécialisé, précisant que plus de 5.000 titres disponibles n'étaient pas accessibles faute de numérotation et d'enregistrement.

Les élèves de la commune de Rouiba ne sont pas en meilleure situation que les

autres du fait que la bibliothèque municipale n'a pas été renouvelée suite aux dégâts occasionnés par le séisme de 2003.

Selon le secrétaire général de la commune, Abdelhamid Aïza, le retard enregistré dans la réhabilitation de cet édifice public sera rattrapé en le transformant en centre culturel, tandis que des travaux de réalisation de deux bibliothèques au profit des habitants de la commune seront lancés prochainement. De son côté, la présidente de la commission des affaires sociales, culturelles, religieuses et de la jeunesse et des sports à l'APW a affirmé que la commission avait relevé, au cours de ses visites de terrain, un manque flagrant en moyens de gestion de ces structures, notamment en ce qui concerne l'encadrement humain, la plupart des travailleurs au niveau de ces bibliothèques étant des fonctionnaires de la commune. Elle a également déploré l'absence de bibliothèques dans plusieurs communes d'Alger tels que Draria, Birtouta, Dar El-Beïda et Rouiba.

L'APW a consacré près d'un milliard de centimes pour renforcer le budget de ces structures, outre les quotas de livres fournis par la Direction de la culture et acquis des différentes manifestations culturelles organisées en Algérie telles que Constantine capitale de la culture arabe.

B. M.

BÉJAÏA, PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU PORT

Vers le recours à un financement externe

Le port de Béjaïa a été autorisé à recourir à un financement extérieur pour concrétiser son plan de développement et réaliser surtout les infrastructures nécessaires à même de lui permettre de "soutenir la formidable croissance qui le caractérise", a indiqué son président-directeur général, Djelloul Achour. "Il s'agira d'un financement public-privé d'un montant de l'ordre de 42 milliards de dinars", a précisé, à l'APS, le P-DG du port de Béjaïa, soulignant que d'ores et déjà, "plusieurs groupes internationaux, notamment chinois et japonais, ont manifesté leur intérêt en vue de participer à ce projet, conçu dans le cadre d'un partenariat, profitable aux deux parties". Le recours à un financement mixte est entrevu de sorte à mettre en œuvre rapidement le plan développement du port de Béjaïa, dont l'étude de faisabilité, réalisée par le laboratoire des études maritimes, est prête, mais qui est susceptible, faute d'engagement, d'être

contrarié dans son évolution par ses limites naturelles spatiales (à peine 54 hectares), d'une part, et par les besoins en équipements requis, d'autre part, a expliqué M. Achour.

L'entreprise, "victime de son succès", est devenue la première plate-forme nationale portuaire nationale, au plan du trafic des marchandises avec un volume de l'ordre de 12 millions de tonnes hors hydrocarbures. Elle escompte se donner les moyens plus conséquents pour massifier son fret, notamment à l'exportation où, y voit-il, "les promesses s'annoncent alléchantes". Ces cinq dernières années, il a injecté pas moins de 12 milliards de dinars pour différents projets, dont la concrétisation est de nature à renforcer substantiellement ses potentialités autant en matière de traitement du fret que celui des passagers. Le cas vaut pour le projet de réalisation sur fonds propre, de la nouvelle gare maritime, dont la réception est imminente. Et

le cas vaut aussi pour la plateforme logistique extra-portuaire de Tixter à Bordj-Bou-Arredj, achevée et opérationnelle officiellement dès dimanche prochain, coïncidant avec l'obtention de l'agrément de mise en exploitation, délivré récemment par l'administration des douanes.

Une autre zone logistique a été créée à la sortie de Béjaïa et un appontement pour remorque est en réalisation au port. Autant d'investissements lourds, engagés sur fonds propre et qui réduisent, malgré sa santé, les capacités à s'autofinancer davantage, d'autant que pour 2016, un autre programme d'investissement est en vue. Il est question, a souligné M. Achour, de l'extension des terre-pleins et postes à quai du poste 25, la réhabilitation et la surélévation de la voie ferrée à l'intérieur du port et de l'aménagement d'un poste d'accostage pour car-ferries. APS

NAÂMA, INTEMPÉRIES

La Protection civile sur tous les fronts



Les intempéries, qui ont été à l'origine de fortes perturbations du trafic routier sur l'axe routier menant vers la commune de Mograr, ont causé également le renversement de 2 véhicules touristiques et d'un camion emportés par les eaux de oued Bouarfa.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les importantes averses de ces derniers jours ont été à l'origine d'importantes perturbations du trafic routier, notamment au niveau de la RN 6, au sud de la wilaya, suite aux débordements d'oueds sur cet axe

routier, avant que la circulation ne revienne à la normale après le recul du débit des eaux. Plusieurs personnes ont été secourues et des véhicules ont été dégagés, par les services de la Protection civile dans la nuit du vendredi à samedi, des oueds au sud de Naâma suite aux crues provoquées par les fortes précipitations qui se sont abattues sur la région, a appris l'APS auprès des services de la Protection civile. Ces services sont également intervenus pour secourir deux personnes âgées de 35 ans et 40 ans et dégager leur camion emporté par les crues en furie de l'oued de Tirkount, sur le territoire de la commune d'Aïn-Sefra (60 km au sud de Naâma), et prêter assistance à un sexagénaire encerclé par les eaux en crue.

Ces intempéries, qui ont également été

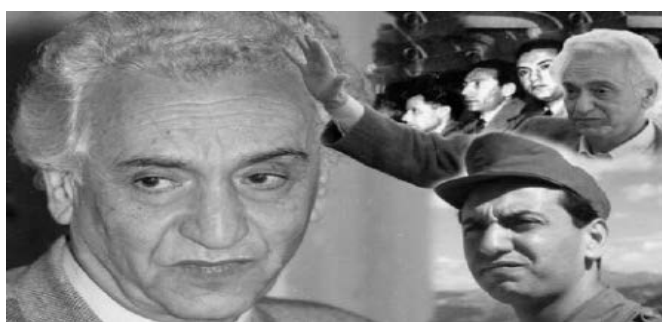
à l'origine de perturbations du trafic routier sur le même axe (à 45 km d'Aïn-Sefra) vers la commune de Mograr, ont causé le renversement de deux véhicules touristiques et un camion emportés par les eaux de l'oued Bouarfa en furie, sans déplorer de perte humaine après intervention pour sauver deux personnes (28 ans et 40 ans). Une personne à bord de son véhicule a été également sauvée de la noyade lors des inondations provoquées par oued Rossaf, par la Protection civile de Naâma qui a fait part du sauvetage et de la prise en charge, au niveau de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Aïn-Sefra, de trois personnes (deux hommes et une femme, 39 ans et 68 ans), suite au dérapage de leur véhicule au niveau de oued Rossaf.

B. M.

OUARGLA, HÔPITAL DE HASSI-MESSAOUD

L'EPH baptisé du nom du défunt Hocine Aït-Ahmed

L'établissement public hospitalier (EPH) de Hassi-Messaoud a été baptisé du nom du défunt moudjahid Hocine Aït-Ahmed, un des chefs historiques de la Guerre de la libération nationale. Présidée par les autorités de la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la célébration du 71e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, cette commémoration a été aussi l'occasion d'inaugurer l'extension de cette structure de santé qui a permis d'augmenter sa capacité théorique de 90 à 120 lits. Une enveloppe de 382 millions de dinars a été réservée, dans le cadre du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS, 2012), à cette opération d'extension et de réhabilitation de diverses installations de l'EPH, selon la direction de la Santé et de la population (DSP) de la wilaya. L'opération d'extension, qui contribuera à combler le déficit enregistré jusque-là au niveau de cet hôpital, en matière de capacité de prise en charge médicale, concerne notamment un bloc des urgences doté de 8 lits d'observation, un service mère-enfant



et un autre de médecine générale, indique le directeur du secteur, Fadel Messadok.

Dans le but d'améliorer les prestations de santé et la prise en charge médicale spécialisées, destinées à la population de cette grande agglomération urbaine, en plus de malades venant de zones reculées, le staff médical à l'EPH de Hassi-Messaoud a été déjà renforcé par 11 praticiens spécialistes, a-t-il fait savoir.

Ce nouvel encadrement concerne différentes spécialités de base, dont la

gynécologie, la chirurgie et la pédiatrie, précise le DSP.

De nouvelles structures de santé, en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla, seront réceptionnées d'ici le premier semestre 2017 au plus tard, selon le même responsable. Il s'agit, entre autres, nouvelles structures, d'un hôpital de 240 lits à Touggourt, d'un hôpital de 60 lits à El-Hedjira, d'un bloc chirurgical à l'EPH-Mohamed-Boudiaf et d'un centre de transfusion sanguine à Ouargla.

APS

BATNA

Séminaire sur le respect des normes dans l'exploitation des carrières

Des experts ont insisté, samedi à Batna, au cours d'une journée d'étude et de sensibilisation sur la désertification et la sécheresse, sur l'importance de respecter les normes dans l'exploitation des carrières.

Soulignant les méfaits des carrières sur l'environnement, les participants à ce séminaire qui ont cité l'exemple des carrières situées le long de la route nationale RN03 dans la région d'Aïn Touta (environ 20 carrières), ont souligné l'importance de l'utilisation d'équipements absorbant la poussière nuisible pour le couvert végétal.

Les participants à ce séminaire qui ont dénombré les multiples nuisances causées par les carrières sur les plans environnemental et sanitaire notamment, ont appelé à une "prise de conscience générale" pour assoir une démarche "saine" au service de l'environnement.

Cette rencontre de sensibilisation organisée à l'initiative de l'association Assala wa Wiam a pour objectif de "mettre toute la lumière sur les dangers de la poussière générée par les carrières", a souligné le président de l'association organisatrice, M. Slimane Abdelaâli Boukhalfa, qui a rappelé que ces carrières portent atteinte à l'environnement et à la santé des riverains. Environ trois mille étudiants traversent quotidiennement ces carrières pour aller à l'université de Batna, a rappelé le même intervenant, appelant les responsables concernés à se pencher "sérieusement" sur ce sujet.

De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn-Touta, M. Rabah Yahiaoui, a insisté dans son intervention sur l'importance d'exiger l'utilisation de moyens de protection de l'environnement et le renforcement du contrôle pour mettre fin à tous les dépassements.

Une spécialiste en sciences psychologiques de l'université de Constantine, Samia Chinaz, a de sa part, insisté sur les méfaits psychologiques entraînés par la pollution et a appelé les responsables concernés à accorder de l'importance à ce volet qualifié "d'importance capitale pour le développement des peuples".

Cette journée de sensibilisation organisée au centre culturel d'Aïn Touta et à laquelle ont pris part un nombre important de citoyens a été marquée par la présentation de plusieurs cas d'asthme et d'autres maladies occasionnées par la poussière dégagée par ces carrières.

APS

POLOGNE

Manifestation contre le gouvernement à Varsovie

"Nous sommes et resterons en Europe". C'était le mot d'ordre de la manifestation organisée ce samedi à Varsovie à l'appel du Comité de la défense de la démocratie KOD.

Au final, plus de 240.000 manifestants ont répondu présents pour "préserv[er] la place de la Pologne en Europe", menacée, selon eux, par la politique des conservateurs au pouvoir. Un record depuis la chute du régime communiste en 1989. Bien qu'il se déclare attaché à l'Union européenne, source d'importantes subventions touchées depuis l'adhésion de la Pologne en 2004, le gouvernement de Droit et Justice (PiS) de Mme Beata Szydło connaît des frictions importantes avec plusieurs institutions européennes en raison de ses réformes controversées, celles touchant notamment au Tribunal constitutionnel et aux médias publics.

La Commission européenne a engagé contre Varsovie une procédure inédite pour vérifier l'État de droit en Pologne et la Commission de Venise, organe consultatif du Conseil de l'Europe, l'a fermement appelé à respecter les décisions du Tribunal constitutionnel, jusqu'à présent sans résultat. La majorité des partis d'opposition parlementaire dont la



Plateforme civique (PO, libéral), Nowoczesna (libéral) et le parti paysan PSL, ou extra-parlementaire comme le parti social-démocrate SLD ou les Verts ont participé à la marche. Réunis devant le siège du gouvernement, les manifestants brandissaient des drapeaux nationaux blanc et rouge et des drapeaux européens ainsi que des bannières avec des slogans pro-européens. Ils ont chanté l'hymne national et scandé "Nous défendons la démocratie". Une deuxième manifestation organisée par le mouvement nationaliste a réuni entre 2.500 et 4.000 personnes, contre la présence de la Pologne dans l'UE et "le diktat de Bruxelles". Les deux marches ont

coïncidé avec la traditionnelle "parade Schuman" organisée à l'occasion de la Journée de l'Europe. Les parcours des trois manifestations étaient proches, mais ne devaient pas se croiser. Jarosław Kaczyński, considéré par la classe politique comme le principal auteur de la politique adoptée par le gouvernement, a, comme à son habitude, minimisé l'importance de la contestation. "Ce n'est pas un grand souci", a-t-il commenté lors d'un chat télévisé avec des internautes. "Les protestations sont l'effet du mécontentement du résultat des élections" présidentielles et législatives, remportées par son parti, a-t-il soutenu. Par ailleurs, il a réaffirmé le

refus de recevoir des réfugiés en Pologne. "Après les derniers événements liés à des actes terroristes, nous ne recevons pas de réfugiés, car il n'y a pas de mécanisme qui nous garantirait la sécurité", a-t-il dit. "Ceux qui marchent aujourd'hui, voudraient perturber la vie en Pologne". La chaîne publique d'information en continu TVP info, devenue ouvertement pro-gouvernementale, n'a couvert la manifestation d'opposition que partiellement, en diffusant en même temps le chat avec M. Kaczyński et le reportage sur la manifestation de l'extrême droite. Elle n'a pas cité le chiffre de 240.000 manifestants, annoncé par la mairie.

GRÈCE

Manifestation avant la réforme des retraites

Près de 15.000 personnes ont manifesté dimanche à Athènes et Thessalonique à l'appel d'organisations de gauche pour protester contre la réforme des retraites, soumise au vote au Parlement dans la soirée, a-t-on appris de source policière. Ce projet de loi qui prévoit

l'augmentation des cotisations retraites et des impôts fait partie des mesures de rigueur réclamées par les créanciers du pays, UE et FMI. Les ministres des Finances des États membres de la zone euro doivent se réunir lundi à Bruxelles pour évaluer les réformes réalisées par la

Grèce en contrepartie du prêt international octroyé au pays en 2015. Le bal des manifestations a débuté dimanche en fin de matinée avec le Front de lutte des travailleurs (Pame) jugé proches du parti communiste grec KKE: 7.000 sympathisants ont défilé à Athènes et 6.000 à

Thessalonique, deuxième ville grecque dans le nord du pays, selon la police. "Sécurité sociale, publique et obligatoire pour tous. La ploutocratie doit payer", était inscrit sur la banderole principale de ce syndicat. Un deuxième rassemblement à l'appel du syndicat du secteur privé

GSEE ne rassemblait en début d'après-midi qu'un millier de personnes dans chacune de ces villes. Les syndicats avaient prévu de célébrer le 1^{er} mai ce week-end en raison de la fête de Pâques orthodoxe le week-end dernier.

ARABIE SAOUDITE

Vaste remaniement du gouvernement

En place depuis 1995, Ali al-Nouaïmi, ministre du Pétrole, a été remplacé par Khaled al-Faleh, nommé ministre de l'Énergie, de l'Industrie et des Ressources minières, selon un décret du roi Salmane.

Le souverain a en outre dissout le ministère de l'Électricité et de l'Eau alors que la réduction des subventions de l'État sur ces deux services publics avait suscité des remous dans le royaume, engagé dans une politique d'austérité en raison de la chute de ses recettes pétrolières.

En vertu d'une série de décrets du roi, des ministres ont été limogés et

d'autres ont changé de portefeuille. Un nouveau gouverneur de la Banque centrale a été nommé. Le limogeage d'Ali al-Nouaïmi intervient alors que l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, poursuivait depuis près de deux ans une politique pétrolière ayant conduit à un effondrement des cours sur les marchés internationaux.

Ali al-Nouaïmi, qui a toujours pesé de son poids pour influencer la politique de l'Opep, aurait fait savoir dès le début de cette année qu'il souhaitait partir à la retraite à l'occasion du remaniement ministériel de mai, avait

rapporté en janvier le *Financial Times* de sources industrielles énergétiques. "Ali al-Nouaïmi reste l'homme le plus puissant au monde dans le domaine pétrolier", avait écrit le magazine américain Forbes en 2014, le classant au 50^e rang des personnalités les plus puissantes du globe.

Au moment où le royaume, première économie du monde arabe et premier exportateur de brut - est fortement affecté par la chute des cours, le vice-prince héritier Mohammed ben Salmane a annoncé le 25 avril l'intention de son pays de vendre en Bourse une partie du géant pétrolier

Aramco et de se doter d'un fonds souverain de 2.000 milliards de dollars, le plus grand du monde, dans le cadre d'un vaste plan visant à réduire sa dépendance du pétrole.

Le plan, présenté comme "une feuille de route" pour le développement du royaume durant les 15 prochaines années, est destiné à diversifier l'économie saoudienne qui dépend à plus de 70 % du pétrole au moment où les prix du brut sont en chute libre depuis environ deux ans.

Agences

Revente de véhicules d'occasion Peugeot Algérie lance "La Griffe"

Peugeot Algérie a lancé, depuis le 8 mai, "La Griffe", une offre dédiée à la revente des véhicules d'occasion que la filiale au Lion avait dévoilée au dernier Salon d'Alger, et dont le lancement avait été initialement annoncé pour le 1^{er} avril passé.



Hyundai Algérie : augmentation des prix en ce mois de mai

Actualités et nouveautés de l'automobile

CANNES 2016

Renault Talisman envoûte la 69^e édition

Véritable star du moment, Renault Talisman, élue plus belle voiture 2015 au Festival automobile international, est attendue cette année sur le tapis rouge du Festival de Cannes. Voiture officielle, la berline accompagnera les membres du jury présidé par George Miller, les célébrités et tous les partenaires (Air France, Orange, L'Oréal, Nestlé...) pendant toute la quinzaine, du 11 au 22 mai 2016, avant de les déposer au pied des mythiques marches du Palais des Festivals.

Renault sera également partenaire, pour la première fois, de l'autre rendez-vous glamour du Festival de Cannes : le gala de l'amfAR. Organisée à l'hôtel du Cap à Antibes, la soirée de charité en faveur de la lutte contre le Sida réunit chaque année les plus grandes stars mondiales.

Partenaire officiel depuis 33 ans, la marque au losange fournira une flotte de plus de 300 véhicules recouverts d'une Palme d'or pour l'occasion. 160 Renault Talisman et 150 Nouvel Espace constitueront la flotte officielle. A noter qu'une flotte image viendra compléter ce dispositif avec Nouvelle Mégane, Kadjar et Renault Twizy à l'essai pour le grand public.



Revente de véhicules d'occasion Peugeot Algérie lance "La Griffe"

Peugeot Algérie a lancé, depuis le 8 mai, "La Griffe", une offre dédiée à la revente des véhicules d'occasion que la filiale au Lion avait dévoilée au dernier Salon d'Alger, et dont le lancement avait été initialement annoncé pour le 1^{er} avril passé.

Le Concept La Griffe permet à chaque client souhaitant revendre son véhicule d'occasion (moins de 6 ans d'âge et moins de 150.000 kilomètres) à un particulier de se rendre dans le réseau Peugeot, rappelle Peugeot Algérie dans un communiqué, précisant que "l'agent effectuera alors un diagnostic gratuit sur 50 points de contrôle. Si le véhicule satisfait aux points de contrôle, le client pourra alors faire l'acquisition d'un pack comprenant le certificat de conformité La Griffe ainsi qu'une série de prestations, à l'intention du futur acheteur du véhicule".

Par prestations, il faut comprendre une garantie et une assistance de 6 ou 12 mois du véhicule contrôlé, un carnet d'entretien véhicule d'occasion, un "Welcome pack" promotionnel Peugeot incluant une remise de 15 % sur la prochaine vidange du véhicule.

Le client bénéficiera également d'une vignette La Griffe qui sera apposée sur son véhicule, ou directement sur son annonce internet à travers un partenariat avec le site Ouedkniss.

Grâce à cette vignette, le futur acquéreur du véhicule effectuera un achat en toute sérénité, en identifiant immédiatement que le véhicule proposé est certifié par le réseau Peugeot et qu'il est garanti 6 ou 12 mois. Exemple de tarifs appliqués pour une Peugeot 208 de moins de 6 ans et moins de 150.000 km :

- Pack La Griffe garantie et assistance 6 mois ou 15.000 km : 7.499 DZD
- Pack La Griffe garantie et assistance 12 mois ou 30.000 km : 15.800 DZD



HYUNDAI ALGÉRIE

Augmentation des prix en ce mois de mai

Quelques unités de la i10, Accent et Tucson sont encore disponibles en ce mois de mai chez Hyundai Motors Algérie, mais avec des tarifs en légère hausse.

En effet, la Hyundai i10 est disponible en 3 finitions à partir de 1.291.000 DA TTC. Quelques unités de la Hyundai Accent sont également disponibles au prix de 1.480.000 DA TTC. Les dernières unités du Hyundai Tucson s'affichent à partir de 2.871.000 DA TTC.



Le futur SUV Skoda s'appellera officiellement Kodiaq



Skoda publie une nouvelle tease de son futur SUV, qui s'appellera officiellement Kodiaq et qui attendu avant la fin de 2016.

Le Skoda Kodiaq est prévu pour le deuxième semestre de cette année, son

nom fait référence au Kodiaq, une sous-espèce de lours brun habitant les îles de l'archipel Kodiak en Alaska. Le Kodiaq partagera la même plate-forme MQB avec le nouveau Volkswagen Tiguan et une bonne partie de leurs motorisations.

Sandero stepway "made in bladi" officiellement début juin



Le deuxième modèle Renault va être assemblé à Oued-Tlilat aux côtés de la Symbol made in bladi et le Sandero, qui sera commercialisé comme prévu à partir du mois de juin 2016. Annoncé par Guillaume Joselin, directeur général Renault Algérie, en marge du Salon d'Alger 2016, le deuxième modèle qui va être assemblé à l'usine d'Oued-Tlilat d'Oran est bien le Sandero. Les premières unités du Sandero made in DZ sortiront au mois de juin prochain des chaînes de montage de l'usine.

Les premiers "essais presse" annoncés

Renault Algérie va mettre sur le marché automobile local la première Dacia Sandero Stepway produite dans son usine d'Oran dans les prochains jours. Ainsi, la presse spécialisée est déjà conviée au lancement et aux premiers essais de ce modèle qui vient donc apporter une nouvelle dynamique à la production automobile locale. Pour rappel, le patron du groupe Renault en Algérie, Guillaume Joselin, avait déjà annoncé lors du dernier salon automobile d'Alger la production de la Sandero Stepway en Algérie vers la fin du mois de juin prochain. Renault Algérie Production augmente, donc, la cadence et annonce la sortie d'un second modèle quelques mois avant l'échéance fixée au début de l'activité. L'unité tournera à un régime soutenu à partir de juin prochain avec l'entrée sur scène de la troisième équipe. Avec la Sandero Stepway qui rejoint la Renault Symbol, la production annuelle atteindra 42.000 unités.

FORMULE 1

Renault Sport poursuit son partenariat avec Renault Trucks

Depuis plus de quinze ans, Renault Trucks est aux côtés de l'activité de Renault en Formule 1. Pour la saison 2016, le transport des monoplaces et des différents motor-homes sera effectué par des Renault Trucks T, équipés du moteur Euro 6 DTI 13 de 520 chevaux et du pack Fuel Eco. Revenu en 2016 avec sa propre écurie de Formule 1, Renault Sport poursuit son partenariat de longue date avec Renault Trucks. Sur les Grands Prix européens, la logistique de l'écurie sera assurée par des Renault Trucks T. Camion international de l'année 2015, équipés du moteur Euro 6 DTI 13 de 520 chevaux. Les T 520 assurent le transport des monoplaces, des pièces détachées et des différents motor-homes indispensables à la bonne marche de l'écurie sur un Grand Prix de Formule 1. Les fans de Formule 1 pourront voir ces véhicules jaune-or, nouvelle couleur de l'écurie Renault Sport Formula One team pour le Grand Prix d'Espagne, à Barcelone, première étape de la saison européenne. Pour Renault Sport Formula One team, le choix de ces T 520 a été dicté par "la qualité des produits et leur innovation avec la prise en compte des normes Euro 6. Les moyens actifs de sécurité sont également une évolution importante par rapport à la précédente génération Magnum. Enfin, les gains de consommation sont notables."

Ces véhicules sont des tracteurs 4x2 équipés du pack Fuel Eco. Ce pack rassemble plusieurs technologies intelligentes au service de la réduction de carburant : mode power inhibé, éco cruise control avec mode roue libre contrôlée Optiroil, compresseur d'air débrayable, pompe de direction à débit variable, arrêt moteur automatique. Le pack Fuel Eco permet de réduire jusqu'à 4 % la consommation de carburant des véhicules. Enfin, il est à noter que les autres activités compétition de Renault Sport (Renault Sport series, Formula E) disposeront, elles aussi, de Renault Trucks T pour assurer leur logistique.



Renault Fluence II prévue cette année

Dans le programme des nouveautés Renault annoncées pour cette année, une citadine du segment C en version Sedan est au programme. Il s'agirait selon plusieurs sources de la seconde génération de la Renault Fluence.

La Renault Fluence, qui a succédé à la Megane 2 Sedan, est fabriquée depuis 2009, année de son lancement, en Turquie, en Argentine et en Corée du sud. La future Fluence qui sera certainement lancée au cours de cette année adoptera, selon quelques illustrations qui circulent sur le web, les mêmes codes stylistiques de la marque au losange apparus sur la Megane 4, la Talisman ou encore le nouveau Koleos 2.



Fiches pratiques auto



S'occuper du lave-glaces

Pour savoir s'il reste suffisamment de lave-glace, il suffit de soulever le capot de sa voiture et de regarder le réservoir en plastique blanc qui contient le liquide. Si le niveau du liquide est au dessous du niveau de référence "minimum", il convient alors de rajouter du lave-glace.

Il y a alors plusieurs possibilités :

- le lave-glaces prêt à l'emploi déjà dilué
- le lave-glaces non dilué
- voire même du lave vitre...

Attention :

- le lave-vitres, composé essentiellement d'eau, peut geler pendant l'hiver en particulier si la voiture est garée en extérieur. Si c'est le cas, le lave-glace est alors inutilisable ou pire, si le réservoir est plein, cela peut le fissurer.

Il peut alors être plus prudent de choisir un lave-glace antigel.

- aussi, le lave-glace ne se consomme pas à la même vitesse selon les saisons, les voitures, les utilisateurs... Il n'existe donc pas de périodicité standard. Mieux vaut être prudent et vérifier de manière régulière le niveau du lave-glace.

Entretien des essuie-glaces

- Matériel
- De la graisse
- De l'eau chaude
- Du détergent
- Un chiffon propre
- Une clef à molette

Entretien courant

- Laver le pare-brise avec un détergent ménager.

- Le laisser sécher.

Il faut alors nettoyer les "raclettes" des essuie-glaces à l'eau chaude et les sécher à l'aide d'un chiffon propre.

Vérifier que les balais se déplacent bien sur la totalité du pare-brise. Si ce n'est pas le cas, il faut graisser les axes de balai avec de la graisse au silicone sur la base du balai, c'est-à-dire sur l'articulation.

Changer ses essuie-glaces

- Remplacer les raclettes :

Tous les ans environ, il est nécessaire de changer les raclettes des essuie-glaces car ces derniers, fragiles, sont soumis aux caprices du temps. Pour être sûr que c'est le bon moment de changer les

raclettes des essuie-glaces, il convient de regarder s'ils sont poreux ou s'ils laissent des traces noires après avoir été lavés (voir plus haut pour l'entretien des essuie-glaces). La partie qui "racle" ne doit pas se découper à sa jonction (assez fine) avec le reste du balai.

- Remplacer les balais :

Cette manipulation est toute simple, il suffit de dévisser ou de déclipser l'ancien balai et de remettre le nouveau à la place.

Quand et comment changer ses balais d'essuie-glace ?

Les balais d'essuie-glaces constituent un des accessoires essentiels à la sécurité des automobilistes en leur assurant une bonne visibilité aussi bien lorsqu'il pleut que le reste du temps en permettant de nettoyer le pare-brise. Encore faut-il savoir quand et comment changer ses balais d'essuie-glaces.

Quand changer ses balais ?

Dans l'idéal, il faudrait changer ses balais d'essuie-glaces une fois par an. Néanmoins, l'utilisation des essuie-glaces est généralement moins intense dans le sud de la France que dans le nord, par exemple. Ainsi, dans les faits, la plupart des conducteurs ne changent leurs essuie-glaces qu'une fois que ceux-ci sont complètement usés.

Le plus simple est de les étudier de temps en temps en guettant les symptômes d'usure de vos balais d'essuie-glace. Si la couche de caoutchouc de vos essuie-glaces est abîmée, vous le remarquerez facilement. Par ailleurs, vous pourrez vous en préoccuper si :

- vos balais d'essuie-glace laissent des traces sur le pare-brise
- vos essuie-glaces glissent mal ;
- vos essuie-glaces font du bruit en raclant la vitre ;
- vos balais d'essuie-glace reviennent en faisant des mouvements saccadés.

Un seul de ces éléments doit vous amener à changer vos balais d'essuie-glace. Les essuie-glaces se changent généralement à la fin de l'hiver, après une utilisation intensive.

Bien choisir ses essuie-glaces

Votre véhicule peut être équipé d'un essuie-glace de n'importe quelle marque à condition de respecter la référence indiquée. Car à l'instar de nombreux



produits tels que les ampoules, à chaque véhicule correspond un modèle d'essuie-glace.

Les tarifs sont compris entre 20 et 50 pour une paire d'essuie-glaces avant, qu'il s'agisse d'une petite citadine ou d'une berline. En ce qui concerne les essuie-glaces arrière, leur petite taille variable et leur spécificité donnent un écart de prix important en fonction des constructeurs automobiles.

Comment changer ses balais d'essuie-glace ?

Changer ses balais d'essuie-glace fait partie des menus réparations ou travaux d'entretien qu'il est possible de réaliser soi-même sans que cela demande à être un mécanicien hors pair. L'emballage de vos essuie-glaces comporte, au dos, une notice à suivre pas à pas. Le changement des balais doit être fait progressivement, sous peine de casser les pièces en plastiques.

Il suffit pour cela :

- de soulever le bras de l'essuie-glace de façon à le décoller du pare-brise ;
- de placer l'essuie-glace à l'horizontale ;
- de presser la petite languette qui se situe à l'endroit où la branche s'articule avec le balai d'essuie-glace proprement dit tout en poussant l'essuie-glace vers le bas, en direction du pare-brise ;
- de décaler ensuite le balai d'essuie-glace de façon à pouvoir le retirer complètement.

Il vous suffit ensuite de vous munir de votre nouvel essuie-glace et de le remonter en suivant les mêmes étapes en sens inverse.

Répétez la même opération pour le second balai d'essuie-glace et éventuellement sur l'essuie-glace arrière de votre véhicule.

L'entretien des balais et des gicleurs

L'entretien des balais d'essuie-glaces joue non seulement sur leur durée de vie, mais aussi sur la qualité d'action. Pensez tout d'abord à nettoyer régulièrement vos raclettes à l'eau chaude, puis à les essuyer avec un chiffon blanc.

Attention, il ne faut pas effectuer cette opération sur des balais neufs. Appliquez une fine couche de graisse type silicone sur les axes des balais, afin d'optimiser leur rotation.

Si votre liquide lave-glace mousse, ou n'arrive pas sur votre pare-brise, c'est que vos gicleurs sont encrassés ou mal réglés. Tentez de les réorienter à la main.

S'ils sont bouchés, chauffez une fine aiguille à blanc, et enfoncez-la dans les petits trous des gicleurs pour les déboucher. Si cela ne fonctionne pas, c'est que votre pompe de lavage est hors d'usage et donc à remplacer.

Réparer un phare cassé

Matériel :

- De la colle époxy transparente OU une résine d'époxy
- Du ruban adhésif
- Un cutter

Si le phare a un éclat qui traverse toute l'épaisseur :

- Démontez le phare.

Masquer le trou en posant un morceau de scotch sur celui-ci (côté extérieur du phare).

- Déposer la colle à l'intérieur du phare.
- Lisser et laisser sécher.
- Couper l'éventuel excédent de colle au cutter.

Le phare a juste un petit éclat en surface...

Si le phare n'a qu'un petit éclat qui ne traverse pas toute l'épaisseur du plastique, alors il convient de mettre de la colle ou de la résine époxy transparente afin de le solidifier et de faire en sorte qu'il ne se fissure pas.

Pour cela, déposer la colle en surface et l'étaler à l'aide d'une spatule ou d'une barrette métallique. Laisser sécher le temps indiqué par le fabricant de la colle et enlever le surplus à l'aide d'un cutter.

Si le phare est fêlé ou s'il est brisé...

Il faut le changer. En effet, s'il est fêlé, il sera très compliqué de le rendre étanche. De plus les différentes parties du phare risquent de jouer, c'est-à-dire de bouger l'une par rapport à l'autre.

THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

Émouvant hommage à Chafia Boudraâ

Un hommage émouvant a été rendu avant-hier à l'actrice Chafia Boudraâ par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.

PAR ROSA CHAOUÏ

Moderne et élégante malgré l'âge, cette grande dame, qui a fait le bonheur du cinéma algérien grâce à son professionnalisme et son dévouement, n'a pu retenir ses larmes face à une assistance qui s'est inclinée devant elle en reconnaissance pour tout ce qu'elle a donné à la culture algérienne.

"Aujourd'hui, j'ai rajeuni de 20 ans, je suis très chanceuse d'avoir eu droit à une telle distinction. Je suis ravie et honorée d'être parmi vous sur cette terre qui a enfanté des femmes et des hommes qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie", a-t-elle souligné non sans émotion.

En dépit de sa maladie, Lila Aïni, comme aiment à l'appeler les citoyens en référence à son rôle dans le film *"L'incendie"* de Mustapha Badie, a tenu à être présente à Tizi-Ouzou parmi ses amis artistes, son public et les autorités locales, à leur tête le wali, présent à cet hommage. De haut de ses 86 ans, Chafia Boudraâ racontait avec émotion ses souvenirs du 8 Mai 1945, des massacres et des atrocités que l'armée française avait commis.

"Ce matin, le wali de Tizi-Ouzou m'a donné une gerbe de fleurs que j'ai déposée au niveau du cimetière des martyrs de M'douha à leur mémoire (chouhada des massacres du 8 Mai 1945). Il n'y a pas plus grand cadeau que vous pouvez me faire, je suis émue", a-t-elle déclaré d'une



voix brisée par l'émotion. A l'ouverture de la manifestation, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a qualifié Chafia Boudraâ de *"mère de tous les Algériens, d'une comédienne infatigable aux interprétations majestueuses, connue pour son amour pour sa patrie et sa contribution dans la transmission de l'histoire et de la culture algérienne"*.

Le wali de Tizi-Ouzou a indiqué, pour sa part, que *"tous les hommages qu'on pourrait rendre à cette femme, une géante du cinéma, ne peuvent refléter sa grandeur ni être à la hauteur de sa personne"*.

Ses confrères et consœurs comédiens tels Amel Himer, Mohammed Adjaïmi, Hassan Ben Zirari et Meziane Yala se sont accordés à dire que Chafia Boudraâ *"est un symbole de professionnalisme et de maîtrise dans l'interprétation de ses rôles"*.

"A travers ses rôles, Chafia Boudraâ a

donné la vraie image de la femme algérienne dans toutes ses facettes", a observé Meziane Yala, au moment où Mohammed Adjaïmi a parlé d'*"une mère, une sœur et une conseillère qui guide les pas des comédiens dans les tournages grâce à sa forte personnalité et sa présence"*.

A la fin de l'hommage, un diplôme d'honneur et des cadeaux symboliques qui font la particularité de la région (robe kabyle, bijou traditionnel, tableau de peinture et une écharpe en broderie berbère) ont été remis à la comédienne qui, pour sa part, a rendu hommage à tous ceux qui ont contribué à cette initiative.

Née à Constantine le 22 avril 1930, l'actrice, de son vrai nom Atika Latrèche, a vécu la misère sous la mainmise du colonialisme et a perdu son mari au champ d'honneur en 1961. Après l'indépendance elle s'est installée à Alger avec ses cinq enfants pour tenter de subvenir à leur

besoin. C'est de là qu'elle a commencé à faire ses premiers pas dans le domaine du cinéma et du théâtre radiophonique.

Son don s'est révélé dans le feuilleton *"L'incendie"* et *"La grande maison"* de Mustapha Badie et depuis sa réputation n'a fait que grandir et sa touche était visible dans toutes les productions auxquelles elle prenait part.

"Leïla et les autres", "Une femme pour mon fils", "Le thé à la menthe", "Le cri des hommes", "Mel Bladi" sont, entre autres films, qui ont propulsé Chafia Boudraâ au rang des grands grâce à son talent exceptionnel.

Son rôle dans *Hors-la loi* de Rachid Bouchareb lui ont valu une montée des marches de Cannes à l'occasion de sa 63^e édition du festival en 2010.

R. C.

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN D'OUDJA

Le film *Chacun sa vie* primé

Le film *Chacun sa vie* du réalisateur algérien Ali Ghanem s'est vu décerner le Prix de la meilleure interprétation féminine du 5e Festival du cinéma méditerranéen et de l'immigration qui a pris fin samedi à Oujda, a rapporté la presse locale.

Le prix récompense l'actrice française, Alice Taurand, qui a incarné le rôle de Nadira, person-

nage principal dans ce film qui porte un regard sur la vie en immigration et les difficultés de l'intégration des immigrés.

Sorti en 2014, ce long métrage *"épluche en 90 mn le thème de l'immigration à travers l'histoire de Rachid, un retraité qui rêve de rentrer en Algérie, son pays natal, après trente ans d'exil. Devant le refus de sa femme et*

ses enfants, nés en France, il décide de repartir seul", selon le synopsis.

Quatrième film du réalisateur, *Chacun sa vie* a concouru aux côtés de sept autres films dont *Fièvre*, *Sotto Voce* et *Aida* (Maroc) et *Boarding* (Syrie). Natif de Constantine, Ali Ghanem, également écrivain, compte à son actif quatre films,

Mektoub (Destin, 1970), *L'autre femme* (1975) et *Une femme pour mon fils* (1982), une adaptation de son roman éponyme publié trois ans plus tôt.

Le grand Prix du festival est revenu au film *Fatima* du réalisateur français Philippe Faucon, alors que *Boarding* du Syrien Ghatfan Ghanoum s'est adjugé le grand Prix du jury.

Organisée par l'association *"Solidarité pour le développement et l'immigration"*, cette manifestation cinématographique vise à promouvoir le cinéma méditerranéen consacré à l'immigration et aux immigrés.

R. C.

LISTE DES FESTIVALS RETENUS

Mihoubi s'explique !

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué avant-hier à Biskra que la liste des festivals retenus a pris en compte la nécessité de préserver des *"équilibres indispensables"* dans le mouvement culturel.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a précisé que la *"liste définitive des festivals reflétant les équilibres exigés dans le mouvement culturel a été arrêtée"*.

Il a précisé que la cartographie des festivals culturels retenus a préservé les *"principaux festivals*

représentant la culture algérienne dans toute sa diversité et ses genres entre théâtre, cinéma et arts plastiques entre autres".

Dans ce contexte, le ministre qui a insisté sur l'urgence d'éviter les répétitions dans les festivals, a indiqué qu'un cahier des charges a été imposé pour chaque manifestation favorisant uniquement les festivals qui se sont imposés. Sur le plan financier, le ministre qui a affirmé que *"tous les genres de festivals seront présents"*, soulignant que les festivals qui ont préservé leurs

équilibres financiers poursuivront leur activité avec une note mentionnant que certains festivals ne seront pas comme à l'accoutumée organisés annuellement, mais une fois toutes les deux années.

Les budgets réservés aux festivals de wilayas seront *"limités"*, a encore ajouté le ministre, précisant dans ce sens que *"c'est aux directeurs du secteur de la culture de trouver d'autres sources de financement"*.

Le ministre, qui a visité les chantiers de réalisation de

jardins des Zibans, non loin du chef-lieu de wilaya, a indiqué que ce projet culturel et de distraction revêt un caractère *"particulier et important"* d'autant qu'il sera doté d'un groupement de studios de cinéma, indispensables pour le renforcement des chances pour la *"concrétisation d'un nouveau décollage cinématographique en Algérie"*.

La visite du ministre sera ponctuée par une rencontre avec les hommes de la culture de Biskra dans laquelle des personnalités et figures emblématiques de la

région seront honorés.

A son arrivée à Biskra, le ministre avait inauguré la placette du 8 mai 1945 de la ville de Biskra avant de visiter le site archéologique *"Tahouda"* de la commune de Sidi Okba et les chantiers de réalisation d'une maison de la culture et d'un théâtre régional prévus dans la ville de Biskra ainsi que le pont romain et la Dechra el Hamra (le village rouge) de la commune d'El-Kantara.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE N°11/2016

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales n°07/2016 relatif à la réalisation de l'aménagement extérieur + voiries et réseaux divers du pôle universitaire de DJELFA. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprises retenues	Offre proposée en TTC	Délai	Lots n°	Critère de choix
EL OTRI DAHMAN NIF 1970170400049632	12.381.993.00	03	Lot N°01 : Réseau principal extérieur d'assainissement	Moins disant
DHIAB SAAD NIF 198417170244330	Montant corrigé 12.205.557.00	04	Lot N°02 : Aménagement périmètre du restaurant central	Moins disant
GUIZ ABDELKADER NIF 16717010041917400	Montant corrigé 25.080.201.90	06	Lot N°03 : parachèvement de la clôture + aménagement périmètre du pôle universitaire	Moins disant
HLOU FATEH NIF 178430200749117	39.024.509.94	07	Lot N°04 : Aménagement extérieur + passage couvert + espace de jeux	Moins disant
Infructueuse	/	/	Lot N° 05 : Voirie et parking	Aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet du marché et au contenu du cahier des charges
SEBIHA NOUREDDINE NIF 197817200037922	20.995.533.00	06	Lot N°06 : Eclairage extérieur + poste transformateur (génie civil + équipements)	Moins disant
DAOUDI MOHAMED NIF 176170100373151	20.684.313.00	07	Lot N°07 : Aménagement extérieur + voirie et réseaux divers de l'entrée citée 2000 lits route de Monataq	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de **10 JOURS** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP pour introduire le recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Midi Libre n° 2780 - Mardi 10 mai 2016 - Anep - 415 916

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA
DAIRA D'OULED SIDI-BRAHIM
COMMUNE D'OULED SIDI-BRAHIM
C.F: 01013907828210984
N°17/2016

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE PROJET

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Sidi-Brahim conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant organisation des marchés publics et délégations du service public.

Annnonce : Attribution provisoire de projets suite au procès verbal n° 08/206 du 19/04/2016 de la commission communale de jugement des plis selon le tableau suivant :

N°	Désignation du projet	Désignation de l'entreprise	Numéro fiscal	Montant	Délai	Observation
02	*Réalisation d'un siège d'état civil	TOD. Entreprise Benaros Haithem	001128209005841	11.603.188.35	09 mois	Moins disant

Midi Libre n° 2780 - Mardi 10 mai 2016 - Anep - 416 037

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOuat
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

Cité Bensahnoun El-maamourah Laghouat
 N° d'identification fiscale NIS : 099603019001533

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
 OUVERT N° : 01/2016
 NF.5.764.4.262.103.06.01

Etude, réalisation, et équipement d'un centre pour insuffisant respiratoire.

La Direction de l'Action Sociale de la wilaya de Laghouat, lance un avis d'appel d'offres ouvert à la concurrence dans le cadre de l'opération d'étude, réalisation, et équipement d'un centre pour insuffisant respiratoire pour l'acquisition des équipements selon les lots suivants :

- lot n° 01 : équipements administratif.
- lot n° 02 : équipements médico- pédagogique
- lot n° 03 : équipement de literie
- lot n° 04 : équipement de cuisine, réfrigération, réfectoire et buanderie
- lot n° 05 : équipement de l'infirmier

Les entreprises, intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de Laghouat à l'adresse citée plus haut.

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces fiscales et parafiscales prévues par la réglementation en vigueur doivent être adressées, sous double pli cachetés et anonymes ne portant que la mention suivante : « Avis d'appel d'offres n° : » Etude, réalisation, et équipement d'un CENTRE POUR INSUFFISANT RESPIRATOIRE, lot de(nomination du lot)..... "à ne pas ouvrir".

* le premier pli doit comporter l'offre technique comprenant les pièces suivantes :

- Mise à jour CNAS 2015
- Mise à jour CASNOS
- Copie de registre de commerce légalisée
- Casier judiciaire en cours de validité
- Extrait de rôle daté de moins de 03 mois (Apuré ou avec calendrier conséquent)
- Références professionnelles
- Références bancaires
- Liste des moyens humains visée par les services de la CNAS exercice 2014 au moins.
- Copie de l'identification fiscale
- Formulaire précisant le délai de livraison et d'installation
- certificat de conformité
- Déclaration de probité
- Déclaration à souscrire
- Catalogues de gros matériels (portant le cachet de l'entreprise sur chaque article concerné sous peine d'élimination)
- Certificat de garanti délivré par le fournisseur.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés SARL, EURL, SPA, SNC
- statut particulier pour les sociétés
- Le présent cahier des charges dûment paraphé et signé par le soumissionnaire

* Le deuxième pli doit comporter l'offre financière comprenant les pièces suivantes :

- lettre de soumission
- devis quantitatif et estimatif
- bordereau des prix unitaires.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de Laghouat le quinzième jour (15 jours) à partir de la première parution dans la presse nationale à 14h 00, et si cette date coïncide avec un jour férié le dépôt se fera systématiquement le jour ouvrable qui suit à 14h 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent cinq jours (105 jours), à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour de dépôt des offres à 14h30.

Midi Libre n° 2780 - Mardi 10 mai 2016 - Anep - 416 068

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS

Médéa se met à l'heure de l'élite

Ayant réussi une historique accession en Ligue 1 Mobilis, l'Olympique de Médéa se met déjà à l'heure de l'élite qu'il retrouve 71 ans après.

PAR MOURAD SALHI

Fondé en 1945, le club phare de Médéa a dû attendre l'an 2016 pour retrouver l'élite. Les inconditionnels de cette formation de Médéa n'ont jamais perdu espoir de voir leur équipe faire partie des clubs qui animeront la prochaine édition du championnat national de Ligue 1. Un parcours de champion pour les Olympiens qui ont pris le devant du classement au début de la phase retour du Championnat. Pour espérer aller de l'avant et confirmer que son accession n'était pas un fruit du hasard. Les responsables de cette formation de Médéa qui ne veulent pas se contenter d'une simple accession sont appelés à mettre la main dans la poche. Car malgré cette accession, le club avait d'énormes difficultés financières. Les joueurs n'ont pas été payés pendant quelques

mois. Ces mêmes responsables doivent mettre tout le paquet pour renforcer le groupe par des joueurs expérimentés. Conscients de ce qui l'attend la saison prochaine, le club se met d'ores et déjà à chercher des sources de finance. Se maintenir le plus longtemps possible en Ligue 1 exige des moyens colossaux. L'on dit souvent d'ailleurs qu'arriver au sommet est moins compliqué que de s'y maintenir. Le Championnat national de Ligue 1 est une toute autre paire de manche. L'Olympique de Médéa, qui a réussi ce grand exploit grâce aux efforts des joueurs et le soutien indescriptible des supporters, doit continuer à travailler dans ce sens pour espérer réussir sa première participation en Ligue 1. Les joueurs de l'Olympique de Médéa croient toujours à leurs chances de rivaliser avec n'importe quel adversaire. Côté effectif, l'équipe, signalons-le, avait recruté 22 joueurs sur les 25 que compte l'Olympique de Médéa cette saison.

Slimani indécis sur son avenir

De son côté, l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, qui était der-



rière l'accession de l'Olympique de Médéa, n'est pas sûr de poursuivre son aventure à la tête de la barre technique de cette équipe. "Jusqu'à l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise concernant mon avenir. Je dois profiter de cette période de repos pour bien y penser. Nous avons travaillé d'une manière très dure et maintenant nous avons besoin de savourer l'accession et le titre", a indiqué le premier responsable à la barre technique de cette formation de

Médéa, Sid Ahmed Slimani, qui appelle les responsables à redoubler d'efforts pour trouver une solution au problème financier.

Toujours dans le même registre, le technicien Slimani confirme qu'il a eu des offres de plusieurs clubs pour prendre leurs destinées techniques. L'entraîneur avoue qu'aucune décision n'a été prise. "Je ne vous cache pas, j'étais sollicité par pas mal de clubs. Je ne veux pas me précipiter. Je

prends tout mon temps pour faire un bon choix. Dans une semaine, tout sera clair concernant mon avenir", a confirmé l'entraîneur Sid Ahmed Slimani.

Pour rappel, le technicien Sid Ahmed Slimani avait pris les destinées de la barre technique de cette équipe de l'Olympique de Médéa depuis la troisième journée du championnat, en remplacement de Youcef Bouzidi qui a rendu son tablier.

ATHLÉTISME/PARALYMPIQUES-2016

L'Algérie termine avec 21 médailles au meeting de Marrakech

La sélection algérienne d'athlétisme handisport a remporté un total de 21 médailles (13 or, 8 argent et 5 bronze), en clôture samedi, du 1re meeting international de la ville de Marrakech (Maroc), organisé sous l'égide du Comité Paralympique International (IPC). Après la moisson de 15 médailles, dont 7 en or, récoltée vendredi lors de la 1re journée, les athlètes algériens ont ajouté six or, trois argent et deux consécutions en bronze, samedi lors de la seconde et dernière journée d'une compétition qui servait de test pour la majorité des athlètes participants en prévision des jeux Paralympiques de Rio (septembre 2016). La moisson algérienne de la seconde journée a été ouverte par Nacer Djamil (100 m), en partageant l'or du 200 m (T12) avec le Marocain Afri Mehdi (23.28), avant que Nacir Sahli lui emboîte le pas en remportant la 1re place du concours du Disque (F40/41) avec une table de cotation estimée à 911 points. De son côté, Achoura

Boukhalfa a arraché le vermillon du concours du javelot (F46), avec un total de 67pts, alors que Mounia Gasmî a fait de même au Club (F32), qu'elle s'est adjugée avec 959 pts. Les derniers médaillés en or algériens étaient, Lahouari Bahlaz, vainqueur du concours de poids (F32) avec un coefficient de 913 pts, et Nadia Medjmedj au poids féminin (F56/57) qu'elle a nettement, remporté avec 1.034 pts. Les athlètes algériens ne se sont pas contentés de l'or, lors de cette 2e et dernière journée de compétition, puisque l'argent et le bronze étaient également au menu de cette journée. Au lancer du poids (F32), Abderrahim Missouni a réussi l'argent avec un total de 731 pts, devant ses coéquipiers Karim Betina (4e/527pts) et Mounir Bakiri (5e/275pts). Dans le même concours féminin, classe F56/57, Safia Djelal s'est contentée de la seconde position 947pts). Pour sa part, l'athlète Hadi Tedjani (T52) a eu l'argent

dans l'épreuve du 100m, classes jumelées (T34/51/52), devant son compatriote Mohamed Berrahal (T51) et derrière le Tunisien Walid Ktila (T34). La dernière médaille de bronze algérienne de la journée a été l'œuvre de l'athlète Sid Ali Bouzourine au 800 m (T36/37).

Les médaillés algériens lors de la 1^{re} journée

Or : Nacer Djamil (100 m), Madjid Djemai (1.500 m), Asmahane Boudjadar (poids), Mohamed Najib Anchi (Club), Gasmî Mounia (poids), Nassima Saifi (disque), Kamel Kardjena (poids).

Argent : Lynda Hamri (100 m), Fouad Hamoumou (400m), Lahouari Bahlaz (Club), Safia Djelal (poids) et Nacir Sahli (javelot).

Bronze : Fouad Baka (400 m), Louadjeda Benoumessaad (javelot) et Mounir Bakiri (Club).

COUPE NATIONALE DE PENTATHLON MILITAIRE

Début des épreuves à Oran

Les épreuves de la Coupe nationale de pentathlon militaire, de la saison 2015/2016, ont débuté dimanche au Complexe sportif régional Mustapha Zitouni, relevant de la 2^e Région militaire de l'Armée nationale populaire (ANP).

Douze équipes totalisant un effectif de 72 athlètes participent à ces joutes sportives de six jours, dont le coup d'envoi a été donné par le Général Bachiri Hachemi, Chef d'état-major de la 2^e RM, au nom du Général-major Saïd

Bey, commandant de la 2^e RM. L'importance de cette manifestation sportive a été soulignée à cette occasion par le Général Bachiri Hachemi qui a notamment mis l'accent sur "la promotion de l'esprit sportif et la consolidation des capacités des athlètes, à l'effet d'une représentation honorable du sport militaire algérien sur la scène internationale".

"Les cinq disciplines sportives au menu de la compétition sont la natation, le tir, le parcours-relais, le lancer de grenade

et le cross-country", a indiqué le chef du Service régional des sports militaires de la 2^e RM, le colonel El-Hadj Kharroubi. De son côté, l'entraîneur-adjoint de l'équipe nationale du pentathlon militaire, Yazid Benlala a estimé que ces épreuves constituent "une excellente opportunité pour dénicher de nouveaux talents en vue du renforcement de la sélection nationale militaire".

Ce cadre sportif a également rappelé que l'équipe nationale de pentathlon militaire effectuait actuellement un stage

aux Émirats arabes unis dans le cadre de sa préparation aux Championnats du monde, prévus en août prochain en Autriche.

Coincitant avec la commémoration du 8 Mai 1945, la Coupe nationale de pentathlon militaire, qui se tient à Oran, intervient dans le cadre du programme annuel des compétitions sportives de l'ANP.

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

الشركة المدنية المهنية للمحضرين الفضائلين لدى اختصاص محكمة الشرافة،
مجلس قضاء تيبازة

للرئيس: رقم 29 هي 60 مسكناً، عيادات، إيداع، الشرائع مختلف فاكس:
(021) 37.49.70
للرئيس: رقم 01 نهج بلجالي محمد، الشارقة هاتف فاكس:
(021) 36.75.88

إعلان من بيع علم معجزة بول العنبري اللامع (759-768 ق.م.)
 بناء على قائمة شروط البيع المحددة تفصيلياً للأمر على وزن عريضة الصانع عن السيد رئيس
 محكمة الشرع بتاريخ 31/10/2012م رقم 443/3212، والخبر عليه بتاريخ
 25/05/2013م، تعين بأنه سيصرف في طريق السيد رئيس
 محكمة الشرع يوم 29/05/2013م الساعة 09:00، الحزب
 للفائدة: السيدان نوري الدين جلال العنبري والمطيرة؛ مكوّنوه السيدا والكي عثمان الكركم
 رقم 215 قيد، الشرقة الجزائر. قسّم السيدان بول العنبري للسكنين 35 حسين حسين
 الخراساني

[illegible]

Midi Libre n° 2780 - mardi 10 mai 2016 - 38/16

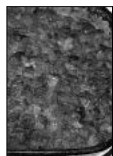
مكتب الأستاذ بوجليدة رضوان محضر قضائي لدى اختصاص مجلس
قضاء الجا

06 مكرز تروني لاركي القضاء العلوي حسين دا
نشر مضمون محض تكليف بالولاء للادة 412م من ا م ا
بطل من المحكمة الجزائرية لقوات اري الكامة عبد في شخص شاموع عبد العزيز
الحراش بحمي بوسايف حصة في رقم 28 مكرز الحراش. تنفيذ ارا من بشر
مضمون تكليف بالولاء في اري و بويصة القابلية في مضمون تكليف
الحراش بتاريخ 28/05/2016م رقم 2722/16. فلما تبين ان شخص
التعليق الرسمي لسد التكليف من تكليف بالولاء التضمن تبين التسليم التلقائي الحكم
الصالح من الحراش بتاريخ 22/12/2016م رقم الجدول 1778/16
الامر 24747/16 مقرر المصالحات الجزائرية في تكليف الخليلي. من رقم قرار
متم في شخص مسيرها الكاتبة تعاريفه تفتيش عبارة 05 رقم 12 مكرز الحراش
الجزائري. تبين مقتضى التسليم التلقائي الحراش اري اضافة دفع التالف مقابل
تسليمه وبمبلغ الأمانة "... ارا الام التهم ارا اري اضافة دفع التسليم التلقائي
الامر 5.046.397.21 رقم بالادارة اري تعرضي مبلغ 1.500.000. من (وبمبلغ ارا
ما لمية (15) يوما لادارة توري من تاريخ تبليغا انا الحضرا ولا ناذ عليها جبرا
يكافه اقول التلقائي كما أضعا لها) ان انا التسليم الرسمي توري من تاريخ نشر
مضمون التلقائي الرسمي بالبريد اري الوظيفية وبتمتع التلقائي الرسمي بمعية التلقائي
مضمون التلقائي

Midi Libre n° 2780 - mardi 10 mai 2016 - 38/16

Cuisine

Ratatouille version four



Ingédients
1 aubergine
1 courgette
1 poivron vert
2 poivrons
rouges
2 carottes
Herbes fraîches

basilic, origan romarin... (1 c. à café de chaque).

1 c. à café de moutarde

4 c. à soupe d'huile

Sel, poivre

1 verre d'eau

4 tomates bien mures

1 gousse d'ail

Préparation :

Dans un premier temps, préparer la sauce tomate, éplucher les tomates puis les râper, ajouter les gousses d'ail écrasées, saler, poivrer. Mettre le tout dans une poêle et laisser cuire à feu doux jusqu'à évaporation de l'eau, sans oublier de remuer de temps en temps. Préchauffer le four à 200°. Laver soigneusement tous les légumes. Les couper en dés. Dans un grand saladier mettre la moutarde, huile d'olive, herbes hachées, sel et poivre, 1 verre d'eau. Ajouter les dés de légumes et bien mélanger. Déposer le tout dans un grand plat à four. Cuire à 200° pendant 40 à 45 mn. Retirer le plat de légumes du four et mélanger les légumes à la sauce tomate.

A noter : Cette version est moins grasse que la ratatouille classique.

Gherbia aux fruits confits

Ingédients :



250 g de beurre

100 g de sucre glacé

4 jaunes d'œufs

1 sachet de levure pâtisseries

1 sachet de sucre vanillé

50 g de raisins secs

100 g de fruits confits

La farine selon le mélange

Garniture :

Sucre en poudre

Blancs d'œufs

Préparation :

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œuf, bien mélanger, ajouter les raisins secs, les fruits confits, la levure et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine tamisée, mélanger l'ensemble et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse. Façonner avec la pâte des boules de la taille d'une noix, les faire tremper d'un seul côté dans les blancs d'œufs et ensuite dans le sucre en poudre, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé, tracer des motifs avec de douille dentelée. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.

ZOOM SUR LE REGARD

Maquillage des yeux

Vous vous demandez comment maquiller vos yeux et faire ressortir ainsi le regard ? Eh bien voilà quelques gestes simples à adopter.

Le fard à paupières :

Commencez par appliquer sur les paupières mobiles un fard blanc ou beige à l'aide d'un pinceau, en remontant jusqu'aux sourcils. Il facilitera ainsi l'application des autres fards. Après avoir choisi la couleur de votre choix, commencez par appliquer avec un pinceau la couleur la plus claire sur toute la paupière mobile.

Appliquez ensuite toujours à l'aide d'un pinceau la couleur la plus foncée de l'extérieur de l'œil vers l'intérieur pour bien dégrader les couleurs et qu'il n'y ait pas un effet « drapeau ». Vous pouvez utiliser une estompe pour faciliter le dégradé.

Appliquez votre fard foncé sur la paupière du bas au ras des cils, de l'extérieur vers l'intérieur. Vous pouvez rajouter un fard clair sur l'intérieur de l'œil vers l'extérieur pour dégrader.

Le crayon :

Lorsque vos fards sont appliqués, vous pouvez intensifier le regard avec un trait de crayon sur la paupière du haut, au ras des cils. Vous pouvez le dégrader avec un pinceau pour le fondre dans les fards. Appliquez du crayon blanc sur l'intérieur de l'œil pour agrandir le regard, ou du noir pour affiner le



regard.

Le mascara :

Finissez votre maquillage des yeux en appliquant le mascara pour épaissir les cils, les allonger et faire ressortir le regard. Il est conseillé d'étirer les cils vers l'extérieur pour allonger le regard.

Quelques conseils supplémentaires :

Lorsque vous êtes débutante commencez par vous maquiller avec ce qu'on appelle un camaïeu (dégradé de même couleur) il est plus simple à réaliser. Par la suite n'hésitez pas à être plus excentrique.

Pour avoir des cils plus épais et allonger en été, utiliser un mascara transparent. Il n'y aura aucune trace lorsque vous vous baignerez. Vous pouvez aussi l'utiliser pour remettre en forme vos sourcils.

ARBRES FRUITIERS

Techniques et périodes de taille

Pourquoi tailler les arbres fruitiers :

Les arbres fruitiers doivent être taillés régulièrement afin d'obtenir une bonne récolte. En effet, d'importantes ramifications ou un feuillage encombrant peuvent dissimuler des parasites, tout en empêchant l'exposition des fruits au soleil. Aussi, il faut les tailler durant leur première année.

Quand tailler les arbres fruitiers ?

Les pruniers et les cerisiers, des arbres fruitiers à noyaux, sont taillés en août ou au plus tard septembre, car au-delà, ils auront du mal à cicatriser. Aussi, pour s'assurer que leurs plaies se referment plus vite, il est utile d'appliquer du mastic cicatrisant sur les grosses plaies. Les arbres à pépins tels que les poiriers et les pommiers, quant à eux, sont à

tailler de novembre à avril car durant cette période, la circulation de la sève étant moindre, les plaies se cicatriseront plus vite.

Comment tailler :

Pour ce faire, on taille les tiges qui se chevauchent et on privilégie la croissance des rameaux manquants en coupant une tige au niveau d'un œil axé vers l'extérieur. Il faut également sectionner automatiquement au-dessus d'un bouton tourné vers l'extérieur de l'arbre pour améliorer l'emplacement de la future tige. En outre, les jeunes pousses qui grandissent au niveau de la tige principale sont à raccourcir pour que celle-ci forme un tronc. Par contre, les ramifications à l'extrémité de chaque tige doivent être conservées afin de composer les branches



Trucs et astuces

Limaces : traitez après chaque pluie



Dès les premiers jours, surveillez les limaces et protégez bien vos levées. Surtout, n'oubliez pas de traiter après chaque pluie, si votre terrain est propice aux

invasions.

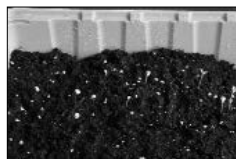
Une plante verte



bien fournie

Veillez à ce que cette dernière ait assez de lumière et de chaleur, la terre soit humide sans trop la noyer. Enfin, faites un quart de

tour à la plante sur elle-même tous les trois jours.



Stérilisation du terreau de semis

Si vous voulez stériliser votre

terreau pour semis (pour éviter la fonte des semis) il suffit de le passer une heure au four à 95°C.



Composer un engrais pour les fougères

Mélangez une c. à s. d'huile de ricin et une c. à c. de shampoing

Mots Fléchés N°2062

ruban du bas	↓	viserons un panel claudi- gueraient	↓	étiolées fin de partie !	↓	mariage effrayant	↓	bon coup	↓	chef d'état	↓	passages à sec inquié- tera	↓
demeure	↓		↓		↓		↓		↓	liquide incolore	↓		↓
sujet de problèmes rôtir	↓							tête de fusée	↓	caution	↓		
	↓							fruit tropical	↓				
couperas le chef soustrai- re	↓							ventilé	↓	paralyse	↓		
	↓								↓	outil de dessin	↓		
dieu coquin chauds laines	↓											mot qui lie pas de bruit !	↓
	↓												↓
égalisée vaincu d' d'Appo- matow	↓												↓
	↓												↓
entre- baillées	↓												↓
	↓												↓
mois de solstice	↓												↓
	↓												↓
total- ment barre d'ancre	↓												↓
	↓												↓
extorsion de fonds	↓												↓
	↓												↓
pays d'Asie incons- tances	↓												↓
	↓												↓
mot maïque	↓												↓

SUDOKU

N°2062

SOLUTION SUDOKU

N°2061

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 2061

		1		4	7		
		5			8		2
6		7	9				3
	8						
5	3		7		9		6
				2			
9			1	7		5	
4	7			9			
	5	4		6			

4	1	7	6	9	5	2	3	8
9	3	8	7	4	2	6	5	1
2	5	6	8	1	3	9	4	7
6	4	5	1	3	9	8	7	2
1	7	9	4	2	8	5	6	3
3	8	2	5	7	6	1	9	4
8	6	3	2	5	4	7	1	9
7	2	4	9	6	1	3	8	5
5	9	1	3	8	7	4	2	6

•	C	O	E	A	S	A	D
•	C	H	I	R	O	M	A
•	A	S	T	R	A	L	E
•	E	M	O	I	C	I	S
•	A	L	E	V	I	N	S
•	V	I	A	R	E	E	L
•	L	I	R	A	A	E	U
•	B	L	E	U	I	T	P
•	E	N	A	R	E	P	L
•	A	R	T	I	C	U	L
•	I	E	R	I	E	E	M
•	N	E	O	N	E	V	E
•	J	E	T	V	A	G	U
•	L	D	A	M	E	L	U
•	C	O	T	I	S	E	S
•	G	E	L	E	R	A	I
•	V	E	T	U	R	I	G
•	F	O	I	R	E	R	A
•	U	S	A	A	S	S	E

L'empathie ferait-elle plus de mal que de bien sur Terre ?

Un universitaire américain estime que l'empathie n'est pas un bienfait pour l'humanité et la bonne marche du monde, et revendique le fait d'être totalement contre cette notion.

Un magazine a publié une vidéo afin d'expliquer ce raisonnement. L'empathie ou intuition participante, est une notion qui est apparue en 1890, introduite par le philosophe allemand Theodor Lipps.

Capacité de s'identifier à autrui, d'éprouver ce qu'il éprouve

Et pourtant, "L'empathie empire l'état du monde", ainsi sont les mots de Paul Bloom, psychologue et professeur à l'Université de Yale, interviewé par le magazine *The Atlantic*. Un compte rendu animé a été publié où le cheminement de la pensée du professeur est



détaillé, une pensée qu'il prévoit d'ailleurs d'exposer prochainement dans un ouvrage. Il a notamment déclaré : "L'un des problèmes de l'empathie est qu'elle vous aveugle sur les conséquences à long terme de vos actions. C'est à cause de l'empathie que le monde entier s'inquiète bien

plus d'un bébé dans un puits que du réchauffement climatique." L'universitaire, persuadé que l'empathie est une mauvaise chose, a également son avis sur les liens avec les conflits armés : "La souffrance des victimes est souvent le premier argument avancé pour entrer en guerre.

[...] Si nous entrons un jour en guerre contre l'État islamique, ce sera sans doute motivé par la souffrance des victimes. Mais ce n'est là qu'un seul des éléments à prendre en compte. Un autre élément, c'est par exemple le nombre de victimes qu'une guerre implique."

3 enfants sur 4 passent moins de temps dehors que les... prisonniers



Le constat obtenu par le biais d'une nouvelle étude britannique à de quoi alarmer. En effet, après l'évaluation de 2.000 familles, il semblerait que les enfants passent moins d'une heure par jour à l'air libre, soit deux fois moins que les détenus.

La prison, y enfermeriez-vous vos enfants ?

74 % des enfants âgés de 5 à 12 ans prennent l'air pour jouer moins d'une heure par jour. Une seconde notion est même incroyable : 1 enfant sur 5 ne le fait jamais. L'étude, qui fait le buzz outre-Manche, donne

quelques autres chiffres, cette fois accablant les parents. Sur les 2.000 interrogés, 62 % d'entre eux ne voient pas l'intérêt d'un enfant de jouer à l'extérieur et 75 % déclarent que leurs enfants préfèrent largement faire du sport sur écran plutôt que de pratiquer un vrai sport.

Le développement de l'enfant se fait également et surtout par son contact avec l'extérieur, et ce pour des questions de santé.

"La vérité, c'est que nous enfermons nos enfants [...] Nous sommes en train d'étouffer leur aptitude à être libre, d'être au meilleur

d'eux-mêmes en tant qu'enfants et cela a des conséquences très graves" explique Mark Sears, membre du collectif The Wild Network.

La santé physique de l'enfant est en jeu, mais également son développement cognitif, car rester tout le temps enfermé peut favoriser l'obésité, mais aussi impacter la santé mentale de celui-ci, à commencer par son bien-être. Cette question est un véritable sujet de santé publique désormais pris à bras le corps par les autorités britanniques. Le slogan de la dernière campagne de pub de la lessive Persil ne manque pas d'humour : "Free The Kids - Dirt is Good". Le spot diffusé pour l'occasion prend naturellement des allures de documentaire tourné dans une prison, et ce dernier ne manque également pas de faire sourire.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHASSE D'EAU

Inventeur : John Harington Date : 1595 Lieu : Grande-Bretagne

C'est à la demande de sa marraine, la reine d'Angleterre, lasse de sentir les odeurs qui émanaient de ses toilettes que le poète anglais, John Harington, imagina une chasse d'eau rudimentaire en 1595. À l'époque, on utilisait des pots de chambre.



PIÈGE DE CRISTAL



22h35



John McClane, policier à New York, vient passer Noël à Los Angeles avec son épouse Holly dont il est séparé, dans l'espoir de se réconcilier. Il la rejoint au siège de Nakatomi, une multinationale japonaise pour laquelle elle travaille. Alors que les employés font la fête, un commando mené par un certain Hans investit l'immeuble. McClane est dans la salle de bains quand tous les salariés sont pris en otages.

FAUT PAS ABUSER !



22h35



Epaulé par une équipe de personnalités, l'animateur défend les téléspectateurs et tente de régler des différends qui les opposent aux administrations, à des entreprises ou à leurs voisins. Pour ce premier numéro, Julien Courbet est entouré de Roselyne Bachelot, Clara Morgane, Geneviève de Fontenay, Pierre Ménès et Tioff. Dans la bonne humeur, ils montent au créneau pour dénoncer certaines aberrations et arnaques. Une équipe d'envoyés spéciaux les soutient dans cette tâche. Au programme également : les chroniques de la comédienne Aude Gogny-Goubert et les caméras cachées de Pierre Crête qui prend un malin plaisir à mener en bateau les commerçants.

BOIS D'ÉBÈNE



23h05



En 1825, la traite des Noirs, interdite en France depuis sept ans, est désormais clandestine. Dans un village du golfe de Guinée, deux jeunes gens, Yanka et Toriki, sont capturés, afin d'être vendus comme esclaves de l'autre côté de l'Atlantique, comme des millions d'Africains en près de quatre siècles. Venu de Nantes, un bateau négrier les transporte aux Antilles françaises. Les victimes et les acteurs de ce gigantesque trafic retracent ces vies brisées avant que ces actes atroces soient reconnus comme un crime contre l'humanité.

CAPITAINE MARLEAU
LE DOMAINE DES SOEURS
MEYER

20h35



En utilisant des méthodes bien à elle, la capitaine Marleau cherche à savoir qui s'en prend au clan Meyer, une famille très soudée de la haute société. Le patriarche, Franz, vient d'être assassiné alors qu'il était sur le point de vendre sa brasserie à l'énigmatique acheteur Dimitri Nobécourt. Son épouse, Katel, a également été agressée. La capitaine ne tarde pas à entrevoir quelques rivalités au sein de la tribu, notamment entre les trois sœurs.

LA SELECTION
DU MIDI LIBREVOLKSWAGEN - HEURS ET MAL-
HEURS D'UN GÉANT DE L'AUTO-
MOBILE

22h30



A l'automne 2015, Volkswagen est confondue dans le trucage de ses tests antipollution pour ses moteurs Diesel. Un scandale mondial qui a fait chuter l'action du groupe de manière vertigineuse. Mais s'agit-il vraiment du premier mensonge de la firme allemande ? Retour sur l'histoire industrielle et managériale, de Volkswagen, depuis la « voiture du peuple » voulue par Hitler jusqu'à aujourd'hui. Politiques, chercheurs, journalistes et historiens décryptent les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour régner sur les marchés européen et américain.

CONCOURS DE
L'EUROVISION 2016

20h45



Les artistes qui représenteront l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni ainsi que le pays hôte, la Suède, lors de l'Eurovision interpréteront un extrait de leur chanson au cours de cette première demi-finale. Amir, qui avait participé à un fameux télé-crochet, défend les couleurs de la France. Il sera confronté aux talents qui concourent pour l'Espagne, la Suède ou pour d'autres pays comme l'Arménie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, la Croatie, l'Estonie ou encore la Finlande. Les chanteurs vont tenter de décrocher leur ticket pour la finale.

THE ISLAND : SEULS AU MONDE
L'ÎLE DES FEMMES

20h50



En ce 27e jour, la pluie s'abat sans discontinuer sur le camp. Il ne reste que 24 heures à passer sur cette île hostile : Sandy la mécanicienne et Laure la camerawoman ont décidé de partir pour une dernière exploration de l'île. Par hasard, elles tombent sur un vieux filet de pêche échoué, qu'elles décident d'installer au bout de leur plage, espérant y trouver du poisson le lendemain matin. Et à quelques heures du départ, le 28e jour, le filet n'est effectivement pas vide. Après 4 semaines de manque de tout, les femmes retrouvent la civilisation : une douche, de l'eau fraîche, un repas sans crustacé. Et des coups de téléphones à leur proches qui vont leur faire vivre de vrais moments d'émotion.

UNFORGETTABLE
TEMPÊTE SUR NEW YORK

22h35



Alors qu'un ouragan particulièrement violent est annoncé sur New York, l'équipe enquête sur le meurtre d'une jeune femme de 19 ans dont le corps a été retrouvé sur une plage. La victime, ancienne toxicomane, a été étranglée. Jay découvre qu'elle était informatrice pour Frank Fleming, policier à la brigade des stupéfiants. Alors qu'ils approchent du but, Al et Carrie sont pris en embuscade par des mafieux.

Kaitlin Doubleday

Mariée sous la pluie la blonde glaciale d'Empire a dit oui

À défaut de créer un empire, la voici à la tête de son propre foyer... Kaitlin Doubleday est une femme mariée. L'actrice de 31 ans a épousé son amoureux, le DJ Devin Lucien cette semaine.



Gérard Depardieu

parle du vide qu'a laissé son fils Guillaume
Son calme, Gérard Depardieu le retrouve lorsqu'il évoque – non sans émotion – son fils Guillaume, décédé en 2008. Pour commencer, Gérard Depardieu salue le grand acteur qu'était son fils. "Guillaume m'a vraiment beaucoup impressionné dans Aime ton père, souligne-t-il. C'était un garçon à vif et extrêmement courageux. Et c'est toujours très émouvant de voir des gens qui n'ont pas peur de montrer leurs craintes."

Beyoncé

on sait enfin qui est "Becky with the good hair" !

C'est avec un certain goût pour la galéjade que le chanteur du groupe Coldplay, Chris Martin, a fini par tout avouer au Mirror sur la polémique née autour de Beyoncé depuis le 24 avril dernier. Interrogé sur les infidélités présumées du rappeur Jay-Z, ce fidèle copain a assuré : "Oui, c'est moi Becky". Et d'ajouter toujours sur le ton de la plaisanterie : "Eh bien, Jay et moi nous voyons régulièrement depuis 24 ans. Nous allons tout simplement faire du bowling ensemble. Mais les gens s'en font une mauvaise idée parce qu'on se promène avec de grosses boules à la main".



DES CYBER-GUERRIERS MUSULMANS CONTRE DAECH

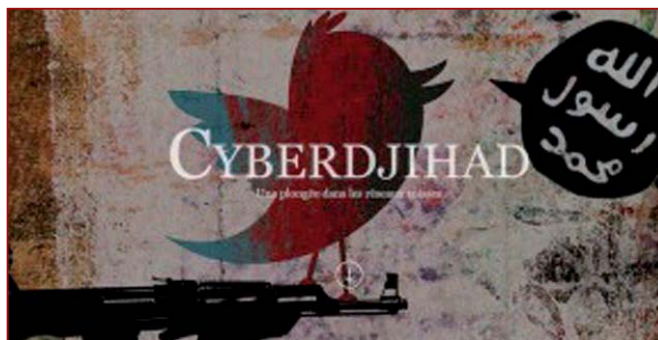
Des centaines de cyber-guerriers de la plus grande organisation musulmane d'Indonésie publient sur les réseaux sociaux d'innombrables messages faisant la promotion d'un Islam modéré. Leur objectif est de contrer la propagande de l'État islamique (EI) dans le pays musulman le plus peuplé au monde. Munis de smartphones et d'ordinateurs portables, environ 500 membres de Nahdlatul ulama (NU), Renaissance des oulémas, qui représente l'islam traditionnel indonésien, tentent ainsi de riposter à la stratégie en ligne de l'EI qui rallie à sa cause nombre de candidats au djihad à travers le monde.

"Nous ne laisserons jamais l'islam être pris en otage par des imbéciles qui ont la haine au cœur", a écrit dans un message sur Twitter Syafi Ali, un membre important de NU. Un avis partagé par le chef de la section des jeunes de NU, Yakut Quomas : "Pour nous, l'islam signifie simplement apporter une contribution à la civilisation existante, et non pas la remplacer".

Daech très efficace sur le web indonésien

La propagande sur Internet aurait joué un rôle majeur pour quelque 500 Indonésiens partis rejoindre l'EI au Proche-Orient, notamment ceux vivant dans des villes où l'accès au web est facile. Les dangers de l'influence grandissante de l'EI en Indonésie ont été mis en exergue par les attentats suicide et attaques armées le 14 janvier à Jakarta. Quatre civils et les quatre assaillants ont été tués dans ces attaques revendiquées par l'EI, les premières de cette ampleur en Indonésie depuis 2009.

Outre l'envoi d'un nombre important de tweets, les membres de NU cherchent à occuper le cyberspace en créant des sites faisant la promotion des opinions modérées de l'organisation. Ils ont ainsi mis au point une application Android et des chaînes de télévision en ligne, qui diffusent notamment des sermons de prédicateurs modérés.



teurs modérés.

Une poignée de cyber-guerriers sont basés dans un petit bureau à Jakarta, tandis que les autres se trouvent dans des lieux isolés, et tous communiquent entre eux par Internet.

Difficultés et manque de moyens

L'organisation des oulémas, qui fait la promotion d'un islam modéré depuis des décennies, reconnaît avoir des difficultés à s'imposer face aux messages de haine de l'EI, organisation qui contrôle de vastes territoires en Syrie et en Irak, et dispose d'importants moyens financiers.

"NU a lutté pendant un moment contre cette propagande radicale. A chaque fois que nous leur infligions une défaite, ils ne mettaient pas longtemps à retrouver leur force", explique Yahya Cholil Staquf, secrétaire général de NU. L'organisation va promouvoir un islam tolérant sur la scène internationale à l'occasion d'une réunion de responsables religieux du monde entier, qui s'est ouverte ce lundi 9 mai à Jakarta et s'achèvera le lendemain.

NU va mettre en exergue la particularité de la foi musulmane de l'organisation, l'Islam de l'archipel (Islam nusantara), pour contrer l'interprétation radicale de l'islam par l'EI.

Une philosophie fondée

DES SCIENTIFIQUES METTENT EN GARDE

VERS UNE CRISE MONDIALE... DU SOMMEIL

La pression sociale environnante conduit les gens à dormir moins que ce dont ils ont besoin, contribuant ainsi à créer une "crise mondiale du sommeil", ont déclaré des scientifiques dans une nouvelle étude basée sur des données collectées à partir d'une application pour smartphone. Des chercheurs de l'université du Michigan, rapportent les agences de presse ce matin, ont répertorié les rythmes de veille et de sommeil de près de 6.000 personnes dans une centaine de pays, et ont analysé ces rythmes en fonction de l'âge, du sexe, de la durée d'exposition à la lumière du jour et des pressions d'origine culturelle.

"Les effets de la société sur le sommeil restent difficiles à quantifier. Nous avons cependant découvert que la pression sociale tendait à affaiblir ou à mettre en sourdine les instincts biologiques en fin de soirée, amenant les individus à repousser l'heure

du coucher et à dormir moins que la normale", souligne l'étude, publiée vendredi dans le journal *Science Advances*.

Le "manque de sommeil est le plus souvent directement lié à l'heure à laquelle les gens vont se coucher", a révélé l'étude.

Les hommes d'âge moyen tendent à dormir le moins, avec un temps de sommeil bien inférieur aux sept à huit heures quotidiennes recommandées. L'âge est le principal facteur qui détermine le temps de sommeil quotidien.

Cette étude est basée sur les données collectées par le biais d'une application gratuite pour smartphone - Entrain - qui a été lancée en 2014 pour aider ses usagers à surmonter le décalage horaire.

Les temps de sommeil quotidiens sont déterminés par une horloge interne, ou horloge circadienne. Celle-ci est régulée par un groupe de 20.000 cellules nerveuses, de la

taille d'un grain de riz, situé derrière les yeux. L'horloge circadienne adapte ses rythmes en fonction de la quantité de lumière reçue par les yeux, et en particulier la quantité de lumière naturelle.

Les "Japonais et les Singapouriens sont ceux qui dorment le moins, avec une durée moyenne de 7 heures 24 minutes, tandis que les Hollandais sont les plus gros dormeurs, avec une moyenne de 8 heures 12 minutes par jour", selon l'étude.

Même si "un écart de 48 minutes peut sembler sans conséquence, un manque de sommeil de l'ordre d'une demi-heure suffit à provoquer des effets perceptibles sur la santé et les facultés cognitives", ont déclaré les chercheurs.

"La réduction globale du temps de sommeil constitue une menace aussi réelle qu'urgente pour la santé humaine", a conclu l'étude en question.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h18
Dohr	12h45
Asr	16h31
Maghreb	19h40
Icha	21h07

ELLE AVAIT D'ABORD TROUVÉ REFUGE EN ALGÉRIE La veuve de Kadhafi autorisée à rentrer en Libye

Les autorités libyennes ont autorisé la veuve du colonel Kadhafi à retourner en Libye après cinq années d'exil, rapporte le quotidien britannique The Telegraph hier. L'autorisation de retour de Safia Farkash Kadhafi, accordé il y a deux semaines déjà, s'inscrit dans le cadre d'un programme de réconciliation nationale initié suite à la formation d'un nouveau gouvernement d'union le mois dernier.

La veuve de l'ex-dirigeant libyen déchu avait fui en 2011 la Libye en compagnie de sa fille Aïcha. Ces dernières avaient d'abord trouvé refuge en Algérie, avant d'être sommées de partir après qu'Aïcha ait ignoré les demandes des autorités algériennes de ne pas accorder d'interviews critiques à l'égard de la révolution libyenne. Elles ont depuis trouvé refuge au sultanat d'Oman.

En autorisant le retour de Safia Farkash Kadhafi, les autorités libyennes ont pour objectif d'apaiser les tribus pro-Kadhafi alors que se prépare une bataille majeure pour reprendre la ville de Syrte des mains de l'État islamique. Selon le Telegraph, l'autorisation de retour accordée à la veuve de Kadhafi a été accueillie de manière controversée en Libye. Bien qu'elle n'ait été inculpée d'aucun crime, de nombreux Libyens continueraient d'afficher une grande rancune envers tous les membres de la famille Kadhafi.

MANIFESTATION PACIFIQUE SAHRAOUIE El Makhzen intervient brutalement

"Les forces de répression marocaines sont intervenues brutalement contre une manifestation pacifique réclamant l'ouverture d'une enquête indépendante sur les circonstances de l'assassinat du militant sahraoui Ibrahim Seika", a rapporté l'agence de presse sahraouie : SPS.

"La manifestation a été organisée à l'appel du collectif des diplômés chômeurs sahraouis dans la ville de Guelmim au sud du Maroc pour condamner l'assassinat, par les autorités marocaines, du militant sahraoui Ibrahim Seika, réclamer l'ouverture d'une enquête sur ses circonstances, la traduction des responsables devant la justice, et pour exprimer leur solidarité avec la famille de la victime", a précisé SPS.

L'intervention brutale a fait plusieurs blessés parmi les manifestants qui ont été transférés à l'hôpital, dont la sœur du martyr Seika.

"La ville de Guelmim se trouve, depuis l'assassinat du jeune sahraoui, sous état de siège, afin d'empêcher toute manifestation pacifique dénonçant ce crime inhumain", précise-t-on.